

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : **M. A. AMELLER**

Abonnement (10 Nos) : LE NUMERO : 3 F
 1er Janvier - FRANCE un an : 15 F
 au 31 décembre - ETRANGER un an : 30 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
 CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue La-Fayette, PARIS-10ème - Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
 Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
 Novembre - Décembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

« L'Art est communion
 entre la nature et l'homme. »
 Daniel LESUR.

No 296 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS — DECEMBRE 1976

ROLE de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR face aux nouvelles exigences des activités professionnelles

par R. Gallois - Montbrun

L'Association des Directeurs d'Académies, Conservatoires et Hochschulen d'EUROPE, a tenu son Congrès à VARSOVIE. Environ 75 Recteurs et Directeurs étaient présents à cet important Congrès qui s'est déroulé au Palais des Arts et au Conservatoire de VARSOVIE, du 8 au 13 novembre.

Programme très chargé avec des rapports importants et, bien sûr, de nombreuses manifestations et réceptions.

C'est le Recteur du Conservatoire de VARSOVIE, M. MAKLAKIEWICZ et le Co-Recteur M. URBANSKI, qui avaient organisé parfaitement ces rencontres du plus haut intérêt.

La délégation Française était représentée par MM. GALLOIS-MONTBRUN, de PARIS, André AMELLER, de DIJON, André LODEON, de GRENOBLE et A. PEYREGNE, Sous-Directeur, représentant Pierre CHEREAU, Directeur du Conservatoire National de Région de NICE.

Voici le rapport de M. GALLOIS-MONTBRUN qui a autorisé la parution dans notre journal ; nul doute qu'il intéresse les musiciens.

Nous remercions vivement Monsieur le Directeur du Conservatoire de PARIS.

L'enseignement supérieur a, pour vocation, la formation professionnelle des musiciens appelés à jouer un rôle actif dans l'animation musicale du pays. Il a pour objectif essentiel non seulement d'assurer aux instances dites de prestige l'éclat qui conditionne leur rayonnement international, mais aussi et plus encore, le devoir de favoriser sur le plan national l'introduction et la circulation de la musique dans toutes les couches de la société.

Cette grande tâche ne saurait s'accomplir sans le concours des Pouvoirs Publics. En effet, si la formation des cadres nécessaires à cette animation incombe à l'enseignement supérieur, leur utilisation en vue d'une plus profonde pénétration de la musique au sein de la population est du ressort d'une action gouvernementale. Or, celle-ci est aujourd'hui largement entreprise. La création en 1965 d'une Direction de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles a, en effet, constitué un engagement de l'Etat, grâce auquel les activités musicales du pays se sont largement développées.

Nommé à ce poste lors même de sa création, Marcel Landowski, au cours des huit années où il est demeuré en fonction, a œuvré fructueusement en faveur de notre art. Pour ne relater que l'essentiel de son action, il convient de mentionner l'extraordinaire impulsion donnée aux activités symphoniques telle qu'elle est résultée de la création en province de nombreux orchestres régionaux, et la formation, dans la capitale, de l'Orchestre de Paris issu de l'ancienne Société des Concerts du Conservatoire ; l'entreprise d'une vaste action de renforcement et de développement de l'enseignement musical en province ; l'efficace soutien apporté à la création musicale par l'octroi de nombreuses commandes aux compositeurs et de riches subventions aux organismes de diffusion musicale.

Ce déploiement a tiré la nation de sa triste torpeur à l'égard de la musique et des musiciens. Dans ce contexte nouveau, la musique s'est évadée des quelques lieux privilégiés où elle se confinait pour se répandre en diverses places où elle était demeurée ignorée. Elle touche aujourd'hui un public beaucoup plus nombreux et diversifié. Par ailleurs, la divulgation de la musique enregistrée, la venue plus nombreuse en France d'artistes étrangers de grand renom, comme les succès de plus en plus affirmés des jeunes solistes français et l'accession de l'Or-

chestre de Paris au niveau des grandes formations internationales, sont autant de données qui ont largement contribué au développement du sens critique de l'auditeur moyen.

Pour faire face à cette expansion et aller plus avant dans cette voie, des mesures étaient à prendre pour mieux préparer et adapter les jeunes musiciens au nouveau conditionnement de leurs activités professionnelles. Une culture générale musicale plus étendue, une qualification spécialisée plus affirmée, tels ont été les objectifs visés par les réformes qui sont intervenues au CNSM.

Dans la branche instrumentale, les programmes d'études comportent l'adjonction de différentes matières et exercices complémentaires. L'ensemble de la scolarité couvre deux cycles qui sont abordés successivement.

Dès son admission en classe instrumentale, l'élève est astreint à suivre les trois enseignements de base : le solfège, l'analyse et le déchiffrage qui, auprès de son étude instrumentale, constituent le programme du premier cycle. Un certificat sanctionne la fin des études dans chacune des trois disciplines de base. L'obtention des trois certificats conditionne l'accès au second cycle. L'élève, tout en poursuivant son étude instrumentale, est alors affecté en classe de musique de chambre et en classe d'orchestre. C'est au cours de son stage au second cycle qu'il aborde les concours de fin d'études à l'instrument et à la musique de chambre, concours auxquels sont décernés les diplômes : Premier et Second Prix.

En classe d'analyse, l'élève pratique l'analyse harmonique, l'étude des formes, des styles et acquiert des notions d'histoire de la musique.

Ces connaissances lui seront d'autant plus utiles qu'il est aujourd'hui souvent demandé aux musiciens qui se produisent devant un public non initié de commenter les œuvres inscrites aux programmes de leurs concerts.

En classe de déchiffrage, l'étude a non seulement pour objet de développer les réflexes de l'élève dans la pratique de la lecture à vue, mais aussi de l'initier, par un travail d'ensemble en petits groupes, aux rigueurs de l'exercice orchestral.

Ainsi formé par des études théoriques et pratiques accomplies au premier cycle, il retirera de son affectation en classe de musique de chambre et en classe d'orchestre, qui sont les enseigne-

ments appliqués du second cycle, tout le profit escompté.

Parvenus au terme de leur scolarité dont la durée moyenne couvre de quatre à cinq ans, les instrumentistes lauréats du CNSM se trouvent dotés du bagage culturel et technique qui leur est aujourd'hui réclamé.

Conformément aux dispositions prises pour les instrumentistes, les chanteurs, dès leur admission en classe de chant, sont astreints à suivre les classes et les cours où leur sont dispensés les enseignements complémentaires nécessaires à leur formation musicale de base.

Ces enseignements comprennent, d'une part les classes de solfège et d'analyse, et, d'autre part des cours de piano et de langues étrangères.

La fin des études de solfège et d'analyse est sanctionnée par un certificat commun à ces deux disciplines qui s'intitule : certificat de culture musicale vocale. La détention de ce certificat conditionne l'accès des élèves à leur concours de chant.

L'affectation en classe d'art lyrique intervient en seconde ou en troisième année de scolarité en classe de chant, les études dans ces deux disciplines peuvent se poursuivre conjointement. Dès l'entreprise de leur scolarité en classe d'art lyrique, les élèves chanteurs sont affectés au cours d'ensemble vocal.

C'est dans le même esprit de rénovation de l'étude que de profondes modifications ont été apportées aux enseignements d'écriture : harmonie, contrepoint et fugue. Les textes proposés se rapportent aux différents styles des grands auteurs, ce qui implique une étude approfondie du langage et de son évolution au cours des époques traitées. Ce nouveau contexte fait reposer l'étude sur des données esthétiques désormais authentiques.

Les exercices d'écriture s'appliquent à une progression conforme à la vérité historique, les études se répartissent sur deux périodes. Au cours de la première, les travaux s'attachent à l'écriture rigoureuse dont les principes et les règles sont scrupuleusement observés. La seconde période, au contraire, s'ouvre sur les libertés de réalisation qu'autorise la version instrumentale. La forme — quatuor à cordes, trio d'anches, trio ou quatuor avec piano, etc. — est fonction du choix des grands auteurs. Les réalisations des élèves sont exécutées dans leur version instrumentale lors des concours de fin d'année.

(Suite page 3)

74^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

La 74^{ème} assemblée générale de la Confédération Musicale de France aura lieu les vendredis 11 et samedi 12 mars 1977.

Elle se déroulera à la salle des Congrès du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux, 25, avenue Victor-Cresson (à 200 m de la station de métro Mairie d'Issy de la ligne No 12).

Conformément au souhait exprimé l'an dernier par de nombreuses fédérations, l'assemblée générale comportera 3 séances de travail :

- le vendredi 11 mars, de 9 h. à 12 h. ;
- le vendredi 11 mars, de 14 h. à 18 h. ;
- le samedi 12 mars, de 9 h. à 12 h.

Le concert de gala aura lieu le vendredi 11 mars, à 21 h., dans la salle du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux (même adresse). Il comportera 2 parties :

- la première sera assurée par l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P., sous la direction de Jacques Mas ; cette société a remporté au mois de juin dernier, la Lyre d'Or au concours international de Vichy ;
- la deuxième partie sera assurée par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de Désiré Dondeyne.

Les convocations adressées en temps utile aux présidents des fédérations préciseront l'ordre du jour et donneront toutes les indications nécessaires.

D'ores et déjà, il est signalé qu'il sera possible de prendre sur place le déjeuner et le dîner du vendredi. Le prix sera d'environ 30 F par repas.

Le banquet du samedi aura lieu au même endroit ; le prix en sera de l'ordre de 50 F.

Les fédérations devront faire connaître à l'avance le nombre des convives pour chacun des repas et pour le banquet, et faire parvenir la somme correspondante ; un questionnaire sera joint à cet effet à la convocation.

Les épreuves du concours d'excellence se dérouleront le dimanche 13 mars, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 14, rue de Madrid. L'horaire sera précisé ultérieurement.

NOTA IMPORTANT : La date de la 74^{ème} assemblée générale a été fixée par la 73^{ème} assemblée générale réunie le 26 septembre 1976 à Toucy.

Il a été décidé que cette date resterait inchangée quelle que soit la date des élections municipales. En effet, il fallait arrêter à l'avance toutes les dispositions avec la Ville d'Issy-les-Moulineaux, avec le traiteur, et avec les formations participant au concert.

Les personnes assistant à l'assemblée générale et au concours d'excellence pourront, si elles désirent voter par procuration, demander à la Confédération Musicale de France une convocation officielle.

1F. POUR TOUCY

De nombreuses Fédérations nous font parvenir les versements de leurs Sociétés ; afin de faciliter notre trésorerie, nous souhaiterions que les sommes soient groupées dans chaque Fédération pour un envoi global. Merci à tous ceux qui, déjà, nous ont adressé leur obole, nous espérons que, la solidarité aidant, nos musiciens se feront un devoir d'aider à la réalisation de nos projets en favorisant cette collecte minime, mais qui peut apporter beaucoup.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».
 Jean-Jacques ROUSSEAU.

CONCLUSION

Plus tôt que je ne l'aurais souhaité il faut que je termine cette chronique qui a débuté en octobre 1965. Au cours de ce long voyage depuis les trouvères et troubadours et en rejoignant le présent, je pense avoir largement prouvé que, contrairement à cette phrase de Jean-Jacques Rousseau placée en tête de ces articles « Les Français ont et auront certainement toujours une musique digne de leur glorieux passé ».

FIN.

Pierre PAUBON.

A GEORGES MIGOT

Au lendemain de la mort de Georges Migot, dans la grande

tristesse d'avoir vu s'éteindre cet être de lumière aux facultés créatrices si nombreuses et variées puisqu'il savait être autant musicien que peintre, autant peintre qu'écrivain ; poète, essayiste, penseur. Ses amis ont pris la décision de fonder une association dans le but, non seulement de perpétuer sa mémoire, mais aussi de conserver, propager, défendre son œuvre dans toutes ses formes.

C'est le devoir des survivants de veiller sur le patrimoine spirituel qui leur est confié par ceux qui ont dans leur vie et dans leur œuvre incarné l'act de leur temps.

Georges Migot est de ceux-là qui laisse entre nos mains un considérable trésor de sentiments, de sensations, d'imagination, de pensées, de formes, de nobles et rares substances.

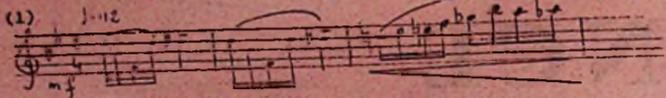
Notre association s'est instituée la vigilante et active gardienne de ce dépôt sacré porteur de rêves et d'émotions humaines, et nous faisons appel à vous pour l'aider dans sa tâche.

Henri SAUGUET.

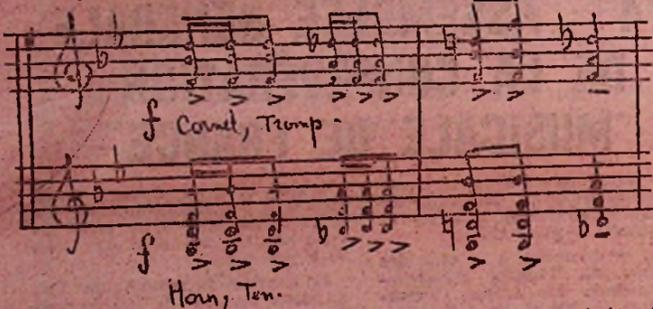
LA PAGE DES JUNIORS

FOUR CONTRASTS FOR WIND

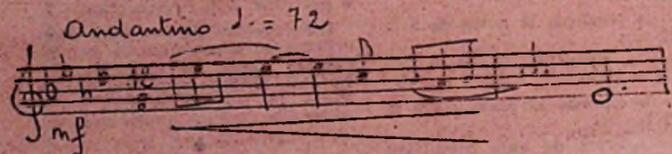
I — Le métronome à 112 est le tempo minimum — actuellement, je pense que ce serait meilleur un peu plus vite mais j'avais en vue un tempo qui ne soit pas trop difficile pour les clarinettes.
Les doubles croches devraient couler très également et très legato. Exemple (1) :



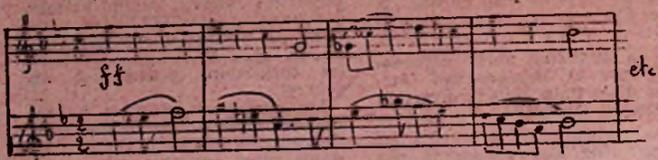
Exemple (2) : à B, les accords devraient avoir une « Bonne Balance » — pas trop dans les notes aiguës mais des accords gras et unis. Faire attention à la 3ème note dans la seconde mesure après C — elle devrait être juste aussi courte que les deux premières notes — mais plusieurs orchestres la jouent trop longue.



II — Bien qu'il n'y ait pas de titre à ces pièces, j'ai eu l'idée de ce mouvement un jour en regardant un vieux voilier naviguer majestueusement vers les fjords d'Oslo. Exemple (3). Les deux dernières mesures avant D.C., veulent dire de se rapporter aux 3 premières notes, symbole d'un nouveau retour. Ne pas oublier le côté dominant de la percussion dans ces deux mesures.



III — Ceci devrait être joué très légèrement, faire attention à garder un tempo strict et s'assurer que toutes les parties intérieures soient entendues dans leur entière totalité. Les 8 premières mesures et les 8 secondes mesures sont superposées à J — Exemple (4) — et chacune devrait être de force égale. La dernière mesure est exactement au même tempo mais il serait plus facile de contrôler en battant un 4 temps rapide.



IV — Comme un Anglais, il est naturel pour moi de finir avec une petite marche de style anglais. Le premier symbole est entremêlé dans la première partie du second thème — Exemple (5) — et est à nouveau répété très lentement avant le « à tempo » de la fin.
Je conseillerais que le 3ème battement de la 5ème mesure avant la fin soit très court.



TEMOIGNAGE

...Le stage a été une expérience formidable, tant au point de vue musical pur, qu'au point de vue « pédagogie » et vie de groupe. Je parle d'expérience, car c'était la première année d'existence de l'Orchestre National Junior, et il représentait pour tout le monde, stagiaires, animateurs, membres de la C.M.F., une aventure...

Le programme avait été très bien choisi puisqu'il allait « Musique sérieuse » (Les Camisards, Cap Kennedy) et « Musique de divertissement » (Danse des clarinettes, Suite Antillaise...), mais il était, je pense, d'un niveau élevé compte tenu de la moyenne d'âge de l'Orchestre (17 ans)...

C'était la première véritable occasion que nous avions, nous les « Juniors », de montrer ce que nous étions capables de faire. Il fallait à tout prix réussir...

En effet, sur le plan musical, le stage fut à mon avis un très grand succès, et le président Ameller a pu s'en rendre compte lors du dernier concert à Clamecy.

Chacun avait pris conscience de l'importance de sa partie — même si ce n'était pas une première partie ou une partie de soliste — et avait à cœur de la faire le mieux possible. Le programme était très « prenant » aussi bien pour les auditeurs que pour les exécutants. Nous vivions

au rythme de la musique, en une sorte de « communion » avec les chefs d'orchestre et avec le public, et ce, aussi bien en concert que pendant les répétitions.

Aucun de nous, ou très peu peut-être, n'avait eu l'occasion de jouer dans un tel ensemble, des œuvres d'une telle difficulté, et d'arriver à une telle qualité. Des personnes comme M. Dondeyne, pour ne citer que lui, nous ont beaucoup aidés à voir clair, en venant nous rendre visite et en nous donnant des conseils qui nous furent précieux.

Nous sortions des sentiers battus, trop souvent empruntés par nos « H11 »

Nous avons découvert des tas de choses, dont une me paraît très importante : il existe un véritable répertoire pour Harmonie et presque personne ne le joue. Est-ce que personne ne le connaît, ou ne veut essayer de le connaître ? Manque d'information ? Manque de curiosité ou d'intérêt ? Toujours est-il, que, pour la première fois, nous ne jouions que des œuvres écrites pour l'Orchestre que nous formions...

De plus il n'y avait pas les « Chefs » d'un côté et les « Exécutants » de l'autre, mais une équipe, un bloc, qui tentait quelque chose et qui avait à cœur de le réussir. Tout le monde en

MUSICIENS D'AUJOURD'HUI

Sous ce titre, la Commission Jeunesse vous présente chaque mois, un compositeur et une de ses œuvres.

Ces pièces de niveau facile et moyenne difficulté, permettront à nos Directeurs — du moins nous l'espérons — la découverte d'un répertoire existant mais peu joué.

Après Serge Lancen, nous faisons connaissance avec Trevor J. Ford, puis viendront Désiré Dondeyne, Henk Van Lijnschoten, André Ameller, Harold L. Walters, etc.

Les auteurs collaborent activement puisqu'ils nous ont adressé l'analyse — textes musicaux à l'appui — de la pièce choisie.

L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Je dirais, au sujet des « Quatre Contrastes » que mon intention est de donner à chacun quelque chose d'intéressant à jouer — aussi longtemps que possible.

Je pense que maints arrangements font doubler les parties : prenez pour exemple : cornets, trompettes et clarinettes — presque pareil — de même que l'euphonium — saxophone ténor, baryton et trombone — à peu près la même chose.

En fait, on pourrait dire que de tels arrangements sont écrits pour un quatuor — non pour un orchestre. Je comprends que ceci était nécessaire avant, compte tenu de la pauvreté des orchestres ou de la pénurie de l'instrumentation. Cependant, je pense que ce temps est pour ainsi dire passé et il y a eu des développements importants dans la carrière de l'orchestre de telle sorte que les compositeurs doivent commencer à utiliser tous les instruments dans des rôles caractéristiques et créer des parties instrumentales intéressantes à jouer et où chaque instrument ou groupe ait quelque chose d'important. Je pense que le cor est un bon exemple. Trop de compositions donnent au cor « es parties qui sont jouées simplement à « Contretemps » et en accords.

Bien sûr, ceci représente souvent une partie de travail importante pour le cor — mais le cor est un merveilleux instrument comme soliste, dans des groupes et comme instrument de Contrechant.

La percussion est un autre groupe qui a très souvent des parties intéressantes et stéréotypées à jouer.

A la longue, je pense que les arrangements, qui donnent à la plupart de l'orchestre des parties intéressantes et importantes à jouer, établiront un standard général — plus uniformément réparti — au lieu d'habiles solistes et pour le reste une sorte d'arrière-plan anonyme.

TREVOR J. FORD.

INSTRUMENTATION

- Conducteur UT
- Piccolo UT
- 1ère et 2ème flûtes
- Hautbois
- Basson
- Petite clarinette
- 1ère, 2ème et 3ème clarinettes
- Clarinette alto
- Clarinette basse
- 1er et 2ème saxophones alto
- Saxophone ténor
- Saxophone baryton
- 1er et 2ème cornets
- 1ère et 2ème trompettes
- 1er, 2ème, 3ème et 4ème cors FA (ou Mib)
- 1er, 2ème et 3ème trombones
- Basse
- Contrebasses Mib et Sib
- 2 percussions
- Timbales.

Commission Jeunesse - Journées d'études

Après le report des Journées d'Études prévues les 16 et 17 octobre 1976, la Commission Jeunesse propose aux animateurs et responsables Juniors Fédéraux, les dates des samedi 29 et dimanche 30 janvier 1977.

Thème choisi :
Les centres de vacances musicaux, avec les témoignages de nos Fédérations, témoignages d'organismes hors C.M.F. et enfin recherche d'une pédagogie du centre de vacances musical. Les Présidents de Fédération recevront incessamment les circulaires et bulletins d'adhésion. Les réponses individuelles — avec accord fédéral — seront acceptées dans la mesure des places disponibles.
Inscriptions auprès du Directeur du C.N.P.M.A.E., 00130 Toucy, avant le 20 janvier 1977.



TREVOR J. FORD (voir article page 6, 3ème colonne)

GRILLE No 9

LES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
MOTS										
CROISSES										
MUSICAUX										
de										
Daniel										
ZEMP										

HORIZONTALEMENT

A. Atténue la sonorité — B. Troubadours — C. Enceinte. Junelles — D. Pronom inversé. Pour désigner des instruments de même espèce — E. On connaît son fusil. Dans Aurochs — F. Compositeur anglais qui eut Brahms comme premier maître spirituel. Note — G. Sorte de cornemuse — H. Nous les devons à Martenot — I. Fleuve inversé. Dieu des vents — J. Patrie d'Abraham. Ville française.

VERTICALEMENT

1. Auteur de Finlandia — 2. Acre. Etalon — 3. Style de jazz — 4. Compositeur cubain — 5. Compositeur organiste et claveciniste français connu pour ses œuvres religieuses — 6. Pareil. N'avoue pas — 7. Noble. Pour obtenir une sonorité égale — 8. En les. Note. Dans OLE! — 9. Directeur de ballets, né à Paris en 1878 homonyme d'un chef d'Etat. Bière — 10. Titre d'une œuvre d'Albaniz. Pronom inversé.

SOLUTION DE LA GRILLE No 8

HORIZONTALEMENT

A. Rubinstein — B. Olav. Tallea — C. Re. Aran — D. Sols. Nai — E. Sho. Ic — F. Kodaly — G. La. Nalve — H. Lac. Ave — I. Rines. Ries — J. Rol. Ison.

VERTICALEMENT

1. Roussel. RR — 2. Ul. Oh. Alio — 3. Bartok. Mai. — 4. Yves. Once — 5. Ida. Si — 6. Staccato — 7. Tar. Li. Ro — 8. Elan. Yvain — 9. Iena. Eve — 10. Na. He. Est.

(extraits) Face SOUVET.

ROLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Suite de la 1ère page)

L'étude et la pratique de l'instrumentation dans ces disciplines élargit sensiblement l'horizon des travaux d'écriture et, par là-même, en stimulant l'imagination, développe le sens de la composition. Des auditions annuelles publiques font entendre les travaux des élèves récompensés par des prix dans chacune de ces trois disciplines.

Pour ce qui concerne la composition musicale, les études s'étendent sur une période de trois à quatre ans. Au cours de celle-ci, il est fait obligation à l'étudiant d'écrire un certain nombre d'œuvres différentes dont l'ensemble constitue la production sur laquelle il sera jugé au terme de sa scolarité. Le concours traditionnel collectif de fin d'année a été supprimé. A cette époque, si peu conforme au caractère et à l'esprit de la composition musicale, a été substituée la formule du concours individuel, ce qui donne lieu dans le courant de l'année scolaire à l'organisation, d'autant de concours séparés qu'il se trouve d'étudiants parvenus au terme de leur scolarité.

Toute la production des étudiants est exécutée en concerts publics et enregistrée sur bandes. Ces créations, au nombre de 20 à 25 environ par an, sont prises en charge par l'orchestre et les ensembles instrumentaux de musique de chambre du Conservatoire.

Lors du concours, il est procédé — en présence de l'étudiant et du jury réunis pour la circonstance — à l'audition des œuvres enregistrées. L'étudiant a la faculté de commenter sa production et de s'en entretenir avec les membres du jury.

L'affectation en classe d'analyse est obligatoire pour tous les étudiants admis en composition musicale.

Avant d'aborder le second volet de cet exposé qui aura trait au cycle de perfectionnement, il convient de souligner que les établissements de province se sont étroitement associés à cette œuvre de rénovation de l'enseignement musical. La qualité de leur contribution est amplement démontrée par l'élévation du niveau des jeunes ressortissants de la province lors de leur présentation aux épreuves d'admission au CNSM. En rappelant que le Conservatoire de Paris groupe environ 1200 élèves, il est significatif de préciser, d'une part, que la proportion des élèves étrangers de toutes nationalités évolue autour de 12 % et que, d'autre part, 80 à 85 % des élèves français sont originaires de la province.

C'est en 1966 que s'est ouvert au CNSM un cycle d'études de perfectionnement. Cette disposition d'envergure a été conçue pour favoriser l'orientation des jeunes musiciens en mettant à leur disposition des cadres pédagogiques spécifiquement appropriés à leurs aspirations artistiques respectives, ainsi que des moyens de diffusion susceptibles de révéler leur talent au public.

Le cycle de perfectionnement intéresse les disciplines suivantes : piano, violon, musique de chambre, direction d'orchestre, chant. Il comporte également un orchestre symphonique formé de la réunion des instrumentistes lauréats du Conservatoire.

Pour le piano et le violon, les cadres mis en place ont à dessein de former des solistes concertistes. L'admission se fait par voie de concours ouvert aux seuls titulaires d'un 1er prix de ces disciplines.

La scolarité se présente sous forme d'un stage dont la durée — de deux à trois ans — est fonction de l'ancienneté du 1er prix par rapport à l'année de l'admission au cycle de perfectionnement.

Le contrôle pédagogique est assuré par le corps enseignant du Conservatoire sur la base de deux heures hebdomadaires dispensées par le professeur, auxquelles s'ajoutent également deux heures dispensées par l'assistant. A cet enseignement suivi et contrôlé, il est adjoint le concours de personnalités extérieures à l'établissement, invitées à exercer sous la forme de cours de Master-classes. Ces personnalités sont choisies parmi les grands pédagogues et virtuoses de réputation internationale.

Les programmes d'études sont en priorité axés sur la préparation aux concours internationaux. Dans cette perspective, les élèves du cycle de perfectionnement disposent de l'orchestre du Conservatoire qui leur octroie le nombre de services nécessaires à leur entraînement. Les sujets les plus brillants, et, en premier lieu, les lauréats des concours internatio-

naux, sont produits en concerts publics.

Pour ce qui a trait à la partie non symphonique des programmes imposés à ces compétitions internationales, un certain nombre de concerts (12 à 15 dans l'année, suivant les besoins) sont offerts aux candidats qui ont ainsi la possibilité d'éprouver leur capacité en public.

Depuis la mise en œuvre de ces dispositions en 1966, plus de 150 candidats français aux concours internationaux ont été primés.

Pour la musique de chambre, l'admission et l'organisation pédagogique procèdent des mêmes principes que ceux qui se rapportent aux pianistes et aux violonistes. La durée du stage, toutefois, est fixée à deux ans, sans qu'il soit tenu compte de l'ancienneté du 1er prix instrumental. Les candidats ne se présentent pas individuellement mais en ensembles constitués.

Afin d'aider les jeunes musiciens concernés à surmonter les difficultés que présente fréquemment la constitution des ensembles, comme dans le but de leur permettre, dans de nombreux cas, de terminer leur scolarité dans différentes classes d'écriture ou d'érudition, la limite d'âge maximum pour le concours d'admission a été libéralement fixée à 23 ans. Les cadres de la musique de chambre bénéficient, comme ceux du piano et du violon de la venue des personnalités extérieures au Conservatoire.

En ce qui concerne la direction d'orchestre, le recrutement et l'organisation de l'étude reposent sur les mêmes modalités : le concours d'admission est ouvert aux seuls 1ers prix de direction d'orchestre. La durée du stage est fixée à deux ans. L'enseignement est dispensé par les professeurs du Conservatoire et les personnalités extérieures — chefs d'orchestre — invitées à diriger l'orchestre du Conservatoire et à donner des cours de direction aux élèves chefs d'orchestre. Ceux-ci ont à leur disposition l'orchestre du Conservatoire avec lequel chacun d'eux donne deux concerts, au moins, dans l'année.

Pour l'art vocal, les dispositions présentement en vigueur n'intéressent que le chant. Elles n'ont pu être étendues à l'art lyrique, le C.N.S.M. ne disposant pas des locaux et des équipements scéniques indispensables à cet exercice. En conséquence, le cycle de perfectionnement du chant circonscrit son action au développement des qualités vocales des plus brillants lauréats de l'établissement. Les modalités d'admission et l'organisation pédagogique sont identiques à celles des instrumentistes. La durée du stage est fixée à deux ans.

La collaboration de l'orchestre est offerte aux élèves chanteurs du cycle de perfectionnement, dans le cadre des manifestations publiques où ils se produisent en solistes, comme au cours des services qui leur sont consacrés pour les entraîner à chanter avec orchestre. Ils disposent également d'un certain nombre de récitals.

La création de l'orchestre du Conservatoire représente en quelque sorte la clé de voûte du cycle de perfectionnement. Ses charges sont nombreuses :

— offrir aux jeunes instrumentistes un stage d'études pour la formation professionnelle du musicien d'orchestre ;

— doter le Conservatoire de l'instrument de travail indispensable à la formation des solistes et des chefs d'orchestre ;

— disposer des moyens de production nécessaires à la diffusion de la musique contemporaine et, en premier lieu, des œuvres écrites par les étudiants en scolarité à la composition musicale ;

— favoriser l'essor, par leur production en public, des plus dignes représentants de la jeune musique française.

L'affectation à l'orchestre du Conservatoire ne comporte pas de concours d'admission. Elle procède, sur simple demande de l'instrumentiste, de l'établissement d'un contrat d'un an, reconductible de gré à gré. L'exercice couvre l'année scolaire sur la base d'un nombre régulier de services hebdomadaires de trois heures chacun. La rémunération, versée sous forme d'une allocation d'études exonérée d'impôts, est fixée à quelques 2.000 F par mois.

Le travail effectué à l'orchestre, contrôlé sur le plan pédagogique par les professeurs du Conservatoire, étayé par la direction des chefs d'orchestre invités, permet aux musiciens d'acquiescer sur le plan de la formation professionnelle — connaissance du répertoire, technique d'exécution, culture en matière d'interprétation — l'expérience et le bagage nécessaires à leurs acti-

vités futures.

Enfin, il est opportun de souligner l'efficace contribution du cycle de perfectionnement à la diffusion de la musique contemporaine.

L'orchestre du Conservatoire donne de 10 à 12 concerts par an, manifestations au cours desquelles sont exécutés de 6 à 8 ouvrages des étudiants en composition musicale et environ autant d'œuvres de grands auteurs contemporains tels que Bério, Fortner, Ligeti, Lutoslawski, Maderna, Messiaen, Milhaud, Jolivet, Orff, Stockhausen, Tabachnik, etc...

Par ailleurs, les ensembles instrumentaux du Conservatoire donnent de 5 à 6 concerts dans l'année dont les programmes comportent environ une vingtaine d'œuvres nouvelles des étudiants en composition musicale. Grâce à la généreuse collaboration de la Radio, cette abondante production est diffusée sur les ondes.

Ainsi, comme a souhaité le démontre cet exposé, tout a été mis en œuvre pour ajuster au plus près les programmes d'études et les méthodes de travail aux besoins et exigences du jour. Il serait toutefois prématuré de conclure au succès. Les résultats obtenus ne doivent être jugés qu'encourageants pour l'avenir. Le travail aujourd'hui réalisé n'est que l'atteinte d'une étape qui, demain, devra être franchie. Et, ce faisant, l'enseignement supérieur ne s'attache qu'à l'accomplissement de son premier devoir. Pour aller au-delà, il lui faudrait disposer de moyens nouveaux qui puissent lui permettre d'élargir ses attributions. Sa tâche, en effet, devrait s'étendre à la formation des maîtres, des animateurs, des critiques musicaux, des metteurs en ondes... pour ne citer que quelques-unes des fonctions agissantes en matière de production et de diffusion musicales.

L'enseignement supérieur, dès lors, embrasserait le plein exercice de ses droits, pour le bien des musiciens comme pour ceux qui défendent la musique.

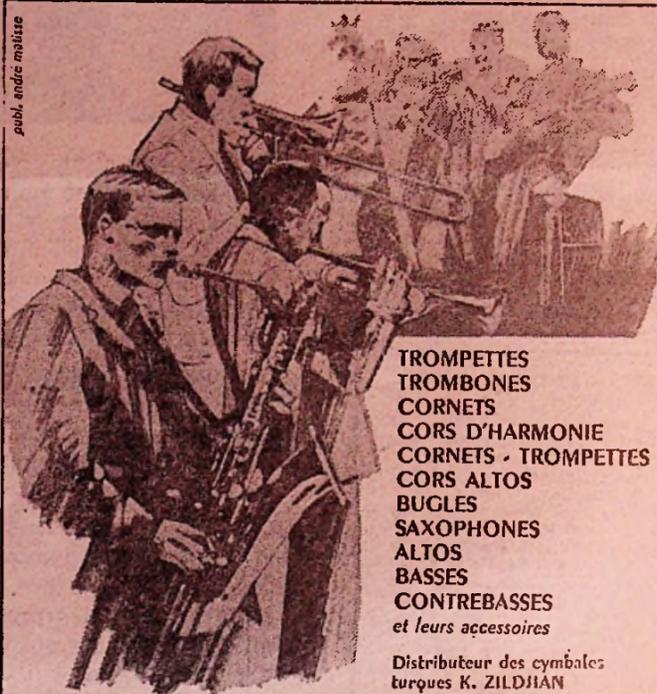
Raymond Gallois Montbrun, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique.

Paris, novembre 1976.

Pour chorales et solistes

« EUROPA chant d'espoir »

de Jules SEMLER-COLLERY - Paroles de Lucien BELLE
Version, chœurs à quatre voix mixtes ou chant et piano aux Editions Max Eschig, 48, rue de Rome, 75008 PARIS.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

ÉDITIONS CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz, PARIS 8ème — Tél. : 266.62.97

EXTRAIT DU CATALOGUE MUSIQUE POUR CUIVRES

BARBOTEU	VINGT ETUDES CONCERTANTES pour cor (enregistrées sur disques ERATO)	Prix HT 41,75
	DIVERTISSEMENT pour tuba basse en ut et quatuor de cuivres (enregistré sur disques ERATO stu 70959)	38,50
	TOURNOI percussion (enregistré sur disques ERATO - Richesses des cuivres stu 70836)	130,00
DARDENNE	CHRISTIA, suite pour 3 cors	17,60
BARAT	LES PORCELAINES DE SAXE pour 3 saxo-altos	9,10
	LES TROMPETTES d'EUSTACHE pour 3 trompettes	9,10
DEPELSENAIRE	MATIN DE CHASSE pour trompettes-timbales	16,50
PICHAUREAU	CINO CONCERTINI MINUTE pour trompette ou cornet et piano	41,80
	Pour trombone et piano	21,15

ENSEIGNEMENT

BICHON	METHODE DE SAXOPHONE, Préface M. MULE (2 vol.) chaque vol. ..	39,60
PAGE	METHODE DE HAUTOIS - Préface P. PIERLOT	36,65

CHANT - CHORAL - RECUEILS ET VOLUMES

BIZET	CARMEN - Chœur des gamins - voix de femmes	8,80
	L'ARLESIENNE - Pastorale pour chœur	3,80
	L'ARLESIENNE - Marche des rois pour chœur	3,80
DEBUSSY	INVOCATION pour voix d'hommes	3,50
	ODE A LA FRANCE pour chœur et piano	16,10
	SALUT PRINTEMPS pour voix de femmes	3,50
	LE TRIOMPHE DE BACCHUS pour chœur-piano	16,10
OFFENBACH	LES CONTES D'HOFFMANN - Barcarolle pour chœur	3,80
THIRIET	Poèmes de J. PREVERT « DEMONS ET MERVEILLES » 3 voix égales	3,50
THIRIET-SEUPEL	Poèmes de J. PREVERT « LE TENDRE ET DANGEREUX VISAGE DE L'AMOUR » 3 voix égales	2,70
BERTHOLON	Collection Discipuli Musicae :	
	« BERCEUSE CORSE »	2,10
	« LES FAUCHEURS »	2,10
	« GUIGNOLET DE SAINT-LAZOT »	2,10
	Vingt Noël anciens et modernes harmonisés par P. PIERNE	45,00
	Vieilles chansons avec accompagnement facile de piano	45,00

STAGES DE TOUCY

● STAGES DE PERFECTIONNEMENT EN INSTRUMENTS A VENT (Flûte, hautbois, clarinette, trompette, cor, bugle, cor, trombone, saxophone) tous niveaux :

6 au 12 février 1977 (zone A) ;
13 au 19 février 1977 (zone B) ;
20 au 27 février 1977 (zone C) ;
limite d'inscription : 15 janvier 1977 ; droits d'inscription : 210 F.

● STAGE DE REALISATION EN ORCHESTRE D'HARMONIE (Festival Serge LANCEN) :

— Niveau minimum : degré moyen :

23 mars au 9 avril 1977 ; limite d'inscription : 15 février 1977 ; droits d'inscription : 300 F.

● STAGES DE SELECTION A L'HARMONIE NATIONALE JUNIOR

Cette sélection s'effectuera au cours des précédents stages parmi les participants âgés de moins de vingt ans, et de niveau des examens fédéraux supérieurs.

Les fiches d'inscription à tous ces stages sont en dépôt dans toutes les fédérations musicales régionales et départementales.

SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE

Avis d'examen pour l'obtention du Certificat d'aptitude aux Fonctions de directeur et de Professeur dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat.

Les épreuves de l'examen en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions de directeur dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat auront lieu dans le cours du 1er semestre de l'année 1977.

Les épreuves des examens en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat auront lieu également dans le cours du 1er semestre de l'année 1977 pour les disciplines suivantes :

Violon, violoncelle, harpe, cor, trompette, solfège, initiation musicale.

Conditions d'admission :
Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1) Posséder la nationalité française depuis cinq ans au moins ou avoir été relevé par décret des incapacités temporairement attachées dues à la naturalisation ;

2) Etre en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée ;

3) Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.

La clôture des inscriptions est fixée au 31 janvier 1977.

Les demandes d'inscription à cet examen doivent être adressées à la Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, Bureau de l'Enseignement et de la Formation Musicale, Section des Concours centralisés, 53, rue St-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 555.92.03 Poste 365.



150 ans d'expérience
nous ont confirmé
que rien ne vaut
la méthode traditionnelle
pour fabriquer
un instrument de musique
de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

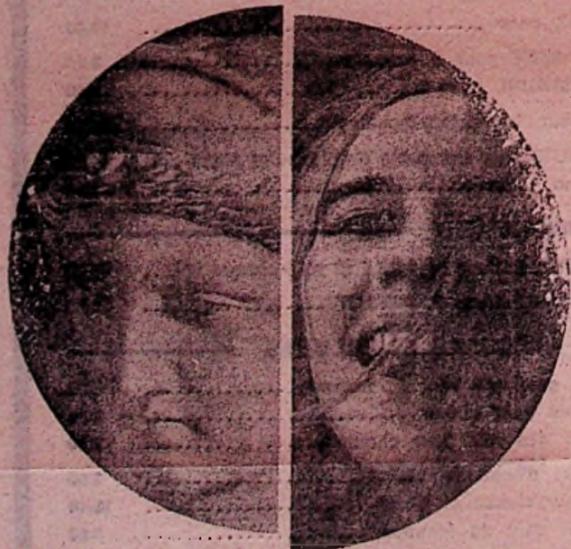
Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville



classique — moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Documentation sur demande :

4000 GELLES - 18 rue de la Forêt - 92111 - 75 PARIS 20 - Tél. : 023 00 74



Consortium Musical - Editions Combre

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

GUITARE

ENSEIGNEMENT :

M. CARCASSI
M. CARCASSI
J. MEISSONNIER
G. MEGALOS
H. RAWSON
H. RAWSON
R. WORSCHCH

Méthode (révision Rawson)
25 Etudes — Opus 60
Méthode élémentaire
La guitare de jazz
Méthode classique jazz, flamenco et accompagnement
Méthode de guitare hawaïenne
Enseignement pratique de la guitare en 2 volumes
(texte français-anglais)
Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers
Grilles d'accords
Tableau d'accords de guitare jazz

RECUEILS :

R. WORSCHCH

3 Cahiers de Pièces :
1er cahier : 15 pièces très faciles (exercices et petits morceaux pour débutants)

2ème cahier : 9 pièces faciles à assez difficiles

3ème cahier : 20 pièces faciles — Opus 61

R. WORSCHCH
R. WORSCHCH

Arrangements « Les plus jolis Noël »
Transcriptions « Les Grands Maîtres Classiques » de Rameau à Tchaikowsky

MANDOLINE

ENSEIGNEMENT :

E. LANDY
H. PANELLA
G. ZANOLI

Petite méthode
Petite méthode
Méthode complète avec tablatures

BANJO

ENSEIGNEMENT :

H. PANELLA

Petite méthode banjo, banjoline ou banjo-mandoline

Concours militaires

Nous reproduisons ci-après le texte véritable des annonces de concours militaires.

Celui paru dans le n° de novembre comportait des erreurs involontaires, dont vous voudrez bien nous excuser.

— 11 sous-chefs de musique des

Pour le recrutement aux emplois de chef et de sous-chef de musique des armées en 1977.

Les concours pour le recrutement aux emplois de chef et de sous-chef de musique des Armées auront lieu à Paris du 14 au 25 mars 1977.

Le nombre de places mises au concours est fixé à :

— 5 chefs de musique des Armées ;

— 11 sous-chefs de musique des Armées.

Les officiers, les sous-officiers et les musiciens des Armées de Terre, de Mer, de l'Air, de la Gendarmerie et des Services, les musiciens civils français ayant satisfait aux obligations légales du service militaire actif peuvent faire acte de candidature suivant les conditions prévues par l'instruction ministérielle No 1171-MA-EMA-ORG-LOG 03 du 26 septembre 1973.

Cette instruction insérée au Bulletin officiel des Armées peut être consultée aux sièges des régions ou divisions militaires territoriales et des bureaux de recrutement (BOC-SG-PP, page 1429 et BOC-PP 1974, page 2139).

Les dossiers de candidature régulièrement constitués devront parvenir au Ministre de la Défense (Direction des personnels militaires de l'Armée de Terre, de Mer ou de l'Air) avant le 20 janvier 1977, terme de rigueur.

Les candidats seront avisés par la voie hiérarchique de l'autorisation de concourir et des modalités pratiques de déroulement des épreuves.

Pour le recrutement à l'emploi de chef d'une des principales musiques des Armées.

Le concours pour le recrutement à l'emploi de chef d'une des principales musiques des Armées aura lieu à Paris du 7 au 12 mars 1977.

Une place est mise au concours.

Les chefs de musique des armées, les sous-chefs de musique des armées, les musiciens et gradés musiciens appartenant à la musique de la Garde républicaine de Paris, les musiciens civils ayant satisfait aux obligations légales du service militaire actif peuvent faire acte de candidature suivant les conditions prévues par l'instruction ministérielle No 1171-MA-EMA-ORG-LOG 03 du 26 septembre 1973.

Cette instruction insérée au Bulletin officiel des Armées peut être consultée aux sièges des régions ou divisions militaires territoriales et des bureaux de recrutement (BOC-SG-PP, page 1429 et BOC-PP 1974, page 2139).

Les dossiers de candidature régulièrement constitués devront parvenir au Ministre de la Défense (Direction des personnels militaires de l'Armée de Terre, de Mer ou de l'Air) avant le 20 janvier 1977, terme de rigueur.

Les candidats seront avisés par la voie hiérarchique de l'autorisation de concourir et des modalités pratiques de déroulement des épreuves.

Prix de composition musicale et prix littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco 1977

Le Prix de Composition Musicale organisé par la Fondation Prince Pierre de Monaco sera décerné pour la dix-huitième fois, du 2 au 12 mai 1977 à Monte-Carlo, la date limite des envois étant fixée au 1er avril 1977.

Ce concours, doté d'un prix de 20.000 F français, sera réservé uniquement, en 1977, à des œuvres de Musique de Ballet.

Des mentions pourront également être décernées.

L'œuvre ayant obtenu le « Prix de Composition Musicale Prince Pierre de Monaco » pourra être exécutée à Monaco au cours de l'année qui suivra la décision du jury.

Pour obtenir le règlement du concours et pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Monsieur le Secrétaire Général de la Fondation Prince Pierre de Monaco
Palais Princier
MONACO

Le Comité chargé d'attribuer le Prix Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco siègera, à son tour, dans le but de décerner son prix, du 9 au 12 mai 1977.

Rappelons qu'il concerne des écrivains francophones pour encourager et récompenser une œuvre à son aise.

L'an dernier, c'est Anne Hébert, canadienne d'expression française, qui reçut ce prix d'un montant de 20.000 F français.

Weltklang. Des instruments à vent dont le prix ne fait pas de bruit.

Distribué en France par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

© Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 739.68.10

Exportateur : DEMUSA BERLIN R.D.A.

LES JUNIORS DE POISSY

(Orchestre et chœurs CÆCILIA)

vous offrent d'agrémenter vos concerts par un ensemble original (classique - variétés).

Depuis 10 ans, les Juniors de Poissy se sont produits à Berlin, Stuttgart, Kiel, Brunswick, Bad Hombourg, Munich, Aix-la-Chapelle, Constance, Kassel, Pirmasens, Berchtesgaden, Amperade (Danemark), Anvers (Belgique), etc... et naturellement, en France.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

"CÆCILIA JUNIORS"

21 bis, place de la République
78300 POISSY - Tél. : 965-14-88



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque

Française

catalogue franco sur demande

LA PAGE ADMINISTRATIVE

EXAMENS FÉDÉRAUX 1977 (Suite)

MANDOLINES

Préparatoire 1ère ann.	Chanson douce	R. Schumann	Adofe
Préparatoire 2ème ann.	Chant des Sirènes	CM, V. Weber	FSMAL
Elémentaire 1ère ann.	Crazoso	G.F. Haendel	Adofe
Elémentaire 2ème ann.	Nimbos d'Or	Bernade	Adofe
Moyen 1ère année	Cœur en Fête	Maclocchi	Adofe
Moyen 2ème année	Feux Follets	Maclocchi	Adofe
Pré-supérieur	Vesuviana	Maclocchi	Adofe
Supérieur	Sizziliana	Menichetti	Le Mediator
Excellence	Olochettes fleuries	Menichetti	Le Mediator

MANDOLES

Préparatoire 1ère ann.	Chanson douce	R. Schumann	Ediot
Préparatoire 2ème ann.	Chant des Sirènes	CM, V. Weber	FSMAL
Elémentaire 1ère ann.	Crazoso	G.F. Haendel	Adofe
Elémentaire 2ème ann.	Nimbos d'Or	Bernade	Adofe
Moyen 1ère année	Valse Favorite	W.A. Mozart	Adofe
Moyen 2ème année	Fantaisie	Arm. Brod	FSMAL
Pré-supérieur	Gentille Aubade	Fr. Detoga	Le Mediator
Supérieur	Intrépide	A. Novelke	Adofe

PERCUSSION

Préparatoire 1ère année	Pata-casse Cahier n° 1 des 7 pièces de	Jorand et Dupin	Leduc
Préparatoire 2ème année	Drôlerie Cahier n° 1 des 7 pièces de	Jorand et Dupin	Leduc
Elémentaire 1ère année	Ta-ras-ta-ta Cahier n° 2 des 7 pièces de	Jorand et Dupin	Leduc
Elémentaire 2ème année	La petite batterie, Cahier n° 3 des 7 pièces de JORAND	Jorand et Dupin	Leduc
Moyen 1ère année	Rapsodie	Jorand et Dupin	Leduc
Moyen 2ème année	La petite écossaise	P.-M. Dubois	Leduc
Pré-supérieur	Cahier n° 3 des 7 pièces de	J. Delcluse	Leduc
Supérieur	Drumstick I, II et III	Elsa Barraïne	Costallat
Excellence	Variations, Elsa BARRAÏNE	Y. Desportes	Leduc
	Thème et Variations		

EXAMENS FÉDÉRAUX 1977

Programme des épreuves de lecture chantée 77

Préparat. 1ère année	Tonalité Do Majeur Tessiture 10ème Do-Mi Clé Sol 2ème ligne Notes conjointes ou accord parf. Do Majeur Mesure 2/4 3/4 4/4 Ronde Blanche Noire Pause 1/2 pause soupir
Préparat. 2ème année	ajouter : Tonalité : DOM avec une modulation en Sol Majeur au Fa Majeur Tessiture Do-Mi (10ème) Tierces — Quintes (éviter les 4 tes descendantes) Notes pointées croches. (1 seule formule) 1/2 soupir ; liaisons de prolongation
Elément. 1ère année	Tonalité : DO, FA, SOL Majeur avec une modulation éventuelle en LA, RE, MI mineur Tessiture 11ème : DO-FA Triplets de croches Syncopes très simples
Elément. 2ème année	Tonalités Majeures et mineures jusqu'à 2 dièses et 2 bémols Mesures à 6/8 9/8 12/8 La double croche La syncope, le contretemps
Moyen 1ère année	Tonalités Majeures et mineures jusqu'à 4 dièses et 4 bémols Formules rythmiques légèrement plus difficiles
Moyen 2ème année	Introduire pour la 1ère fois quelques mesures de Clé de Fa Toutes les tonalités majeures et mineures
Pré-Supérieur	Clés Sol et Fa mélangées
Supérieur	Clés Sol et Fa
Excellence	et quelques notes (1 ou 2 mesures) en Ut 4ème

CHEFS DE MUSIQUE! Ayez à votre répertoire la marche alerte et gaie : **JULES VERNE**. Musique de Gilbert Sueur. Arrgt: **Bernard DELLI**. Pour batterie-fanfane (1 conducteur et 20 parties). Envoi contre 18 F (prix net) à Robert Cransac, auteur-éditeur, « LE STENGEL », 80000 AMIENS. C.C.P. 7807-02 PARIS.

EXAMENS FEDERAUX 1977

RECTIFICATIF A LA LISTE PARUE DANS LE N° DE NOVEMBRE

PIANO. — Nous précisons que les Préludes en Ut mineur (supérieur) et le Prélude en Si b majeur (moyen 2ème année) sont l'un et l'autre extraits du 1er livre du Clavecin bien tempéré, de J.-S. Bach (Editions Combre).

VIOLONCELLE (Excellence). — Toccata, de Frescobaldi, est éditée par Universal Edition (dépositaire pour la France : Boosay Hawkes).

BASSON (Excellence). — Le Concerto en Mi mineur No 2.353, de Vivaldi, est aux Editions Max Eschig.

COR (Moyen 1ère année). — Chant sans Paroles, de Clérissé, aux Editions Leduc (et non Combra).

(Supérieur) — Suite for Horn, de J. Butt, est aux Editions Schott.

(Excellence) — Pièce en Ré, de Busser, aux Editions Leduc.

ACCORDEON (Moyen 2ème année). — Adagio Cantabile, de J. Mandel, aux Editions Le Comète (et non U.N.A.F.).

(Supérieur) — Fantaisie en Mi mineur, d'Asfer et Donoux, est aux Editions Musicorama.

(Excellence) — Divertissement en Fa, de Bruch (Editeur Hohner) est distribué en France par Dilibolt, Strasbourg.

PAGE DES JUNIORS

(Suite)

TREVOR JOHN FORD

Trevor John Ford est né le 19 novembre 1931 en Australie de parents Anglais.

A partir de 1934, il vit à Oxford (Grande-Bretagne).

Il apprend le piano à l'âge de 5 ans, le violon à 11 ans.

En 1947, il entre dans l'Orchestre de la Marine Royale Anglaise comme musicien et il apprend le hautbois.

Hautboïste jusqu'en 1960. Puis chef d'Harmonie. Premier chef de l'Orchestre « The British Home Fleet » — puis professeur à l'école de musique de la Marine Royale.

A partir de 1964, il vit en Norvège (femme norvégienne).

En 1965, il est Inspecteur de la Musique pour la Fédération Norvégienne. Il est aussi responsable pour tout professorat, enseignement des chefs d'orchestre et responsable des professeurs.

Ses œuvres sont jouées régulièrement à la Radio Norvégienne. Il représenta la Norvège au Congrès Mondial du Luxembourg en 1972, de Arnhem en 1974 et de Gävle en 1975.

Plusieurs fois membre du jury au Luxembourg — pour les concours nationaux. Aussi régulièrement, membre du jury en Scandinavie.

Plusieurs fois invité, comme chef d'orchestre aux U.S.A. — au camp international de la Musique et à l'université de l'Etat d'Oklahoma, ainsi qu'en Angleterre, en Suède et en Allemagne.

En 1973, deuxième prix à la C.I.S.P.M. — au concours international des compositeurs avec « Scoot » Ouverture. Citons d'autres œuvres :

- Ouverture en Bb (Editions Tonika Oslo).
- Marles Wedding Fantaisie (Editions Tonika, Oslo).
- Festival Day Ouverture (Editions Tonika, Oslo).
- Variations on « Anna Knutsdotter » (Editions Tonika, Oslo).
- A tribute to Youth (Editions Belwin Mills, USA).
- Four Contrasts for Wind (Editions Molenaar).
- Norwegian Pictures (Editions Scherzando).
- City of Soires (Editions Molenaar) (sera publié cette année).

CONCOURS 1977

MORCEAUX A CHOISIR

BATTERIES - FANFARES

FORMATION A

Clairons, clairons-basses, clairons-contrebasses, tambours, grosse-caisse, cymbales.

EXCELLENCE et HONNEUR

Randouyer	Jour d'Allégresse	Champel
Defrance	Avant l'Assaut	Champel
Generat	En Campagne	Champel
Gadenne	L'Honneur du Drapeau	Champel
Randouyer	Souvenir du Cap Ferret	Champel
Randouyer	Anbade	Champel
Gourdin	Légende Mystérieuse	R. Martin
Paget	Sous Les Platanes	R. Martin
Paget	Salut aux Enfants de Provence	R. Martin
Courtade	Dans la Vallée	A. Leduc
Paget	Souvenir de ma Première Revue	R. Martin
Paget	Ma Mlle Bernadetta	Margueritat
Langlois	Souvenir de Sainte Barbe	R. Martin
Defrance	Keepsake	R. Martin

DIVISION SUPERIEURE

Randouyer	La Côte d'Argent	R. Martin
Gadenne	Sonia	R. Martin
A. Tremine	Pirouette	Margueritat
Brun	Pharaon	R. Martin
Menichetti	Polka des Clairons	R. Martin
Bertrand	Macte Animo	Champel
Paget	Salut Mon Beau Clocher	R. Martin
Vidal	Le Fête du Clairon Rolland	R. Martin
Courtade	La Dijonnaise	A. Leduc
Mouchet	Appel et Cortège Pompeux	R. Martin
Gossez	Au Fic du Midi	Champel
Duplant	Kermesse	H. Martin
Courtade	Allegresse	A. Leduc
Lhomme	En Claironnant	Champel
A. Tremine	Fête Basque	R. Martin
Goute	Solmyodau	Champel
A. Tremine	Joyeux Réveil	R. Martin
A. Tremine	Fantaisie Moderne	Margueritat
Isnard	Salut à Orphin	Champel
Gadenne	Gloire à nos Clairons	Champel
Randouyer	Francesca	Champel
Isnard	La Saint-Louis	Champel
Isnard	Simonette	Champel
Gadenne	Face au Danger	R. Martin
Duplant	La Gente Fée	R. Martin
Chauvet	Souvenir du Mont Egueldo	R. Martin
Wagner	La Belle Algérienne	R. Martin
Gadenne	Bravoure Française	R. Martin
Chauvet	Saint Iipize	R. Martin
Forter	Gracieuse	Forter
Forter	Paquerette	Forter
Forter	Rigolette	Forter
Poirrier	Fête Marollaise	Renato-Deslaurier

PREMIERE DIVISION

Ponsen	Evelyne	Margueritat
A. Tremine	Valras	Margueritat
Devo	Le Muscadin	Philippo
Gossez	Sous le Shako	Champel
Ponsen	Le Rambertois	R. Martin
Poirrier	Génie de l'Air	Renato-Deslaurier
Vidal	Le Réveil de Lutèce	R. Martin
A. Tremine	Tempête sur le Tillet	Champel
Randouyer	Triomphe	Champel
Vidal	La Viroflaysienne	R. Martin
Delbecq	Bourgogne	R. Martin
Bréard	Costanas	Philippo
Lacroix	L'Inoubliable	Margueritat
Menichetti	Les Gladiateurs	R. Martin
Lacroix	Marie-Agnès	Champel
Raux	Valse Sonore	Champel
Brun	Pompon Bleu	R. Martin
Generat	Beauchery	R. Martin
Brun	Echos Militaires	R. Martin
Buffart	Dans la Vallée	Renato-Deslaurier
Poirrier	Au Pays Comtois	Champel
Generat	L'Appel des Vainqueurs	R. Martin
Porter	Jeannette	R. Martin
Duplant	Rose Mousse	Forter
Poirrier	La Roche Noire	Champel
Duplant	Francette	R. Martin
R. Fayeule	Minerve	R. Martin
R. Fayeule	Joyeux Drille (Decca ACL 825)	Philippo
Goute	Dé Temps en Temps (Decca ACL 825)	Philippo
	Sémillante	Philippo

ECHOS

● Désiré Dondeyne, le dynamique et sympathique chef de la Musique des Gardiens de la Paix, venu passer une journée à Toucy, en a profité pour diriger son œuvre « Toccarina ». Détail cocasse, il ne l'avait jamais entendue !

● La Télévision aussi nous a rendu visite, FR3 Bourgogne a fait un court reportage diffusé au cours du journal régional. Daniel Zemp a dirigé l'orchestre dans l'œuvre de notre président M. Ameller : « Les Camisards ».

● Un jeune musicien, Thierry Laurent, René Tonnon et Claude Decugis ont été interviewés.

ANIMATION MUSICALE DE LA PUISAYE

L'Orchestre National Junior a donné cinq concerts dans l'Yonne et la Nièvre :

— le 24 juillet, à Champignelles ; le 25 juillet, à Saint-Martin-des-Champs ; le 27 juillet, à Toucy ; le 28 juillet, à Saint-Sauveur-en-Puisaye ; le 30 juillet, à Clamecy.

● La moyenne d'âge de l'orchestre était de 17 ans 7 mois, « l'ancêtre » de l'orchestre avait eu ses 20 ans en janvier, quant au benjamin, il a fêté ses 14 ans pendant le stage.

BATTERIES-FANFARES

Morceaux de concours 1977 (suite)

CONCOURS DE PATAY

TROISIEME DIVISION

Forter Gossez Démonchy G. Lacroix Beljudice Gaudon Gaudon Goute Raes P. Bréard Menichetti Ponsen Buffart Gossez A. Souplet A. Tremine	Le Chevalier Vieille Alliance Sous le Dolman Daimm ! Souvenir de Paris Colonel Astoul Paris-Fanfares Fiers Escadrons L'Eperon d'Or Le Père la Trompette Saint-Valentin La Forêt Keriolet De Montille La Watteau Flston En Patrouille de Reconnaissance Honneur au 403ème R.A.A.	Forter Champel Champel R. Martin Champel R. Martin Margueritat Margueritat R. Martin R. Martin Philippe R. Martin R. Martin R. Martin Champel R. Martin Champel
--	---	---

FANFARES DE TROMPES

EXCELLENCE et HONNEUR

Fernet Fiquet Gadenne Fiquet Raux Gourdin Gourdin Fernand Gadenne Andrieu Gourdin Duyssens Wittmann Parigot	Rallye-Hymnée Souvenir d'Ivry La Chasse des Dryades Macédoine Béarnaise La Montagne Enchantée Rallye Bouscatel Rayonnante Idylle Royal Chasseur Noce Montagnarde Soir d'Été Capriciosa Le Rallye-Cor Lavallois Roncevaux Au Bols-Galant	R. Martin Champel Champel Champel Champel R. Martin R. Martin R. Martin Champel R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin
--	--	---

DIVISION SUPERIEURE

Duyssens Gadenne Viney Merat Courtade G. Decamp Merat Jacob Gossez Schabad	Bergers et Bergerettes Coréopsis Echos Champêtres La Joie du Chasseur La Biche d'Argent Fantaisie Pastorale La Nicole Souvenir de la Bourdette Clairière en Fête Souvenir de Saumur	R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin Champel Renato-Deslaurier
---	--	--

PREMIERE DIVISION

Lasalmonie Adno Gourdin Wittmann Parigot Ambolet Branquart Andrieu Schabad Gadenne	Rêve de Diane Noce Bretonne Gazelle Place aux Jeunes Dans la Clairière Idylle Sarthoise Le Moulin de Granville Les Echos de Chambord Les Echos de Genève Stafice	Margueritat R. Martin R. Martin Champel R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin Renato-Deslaurier R. Martin
---	---	---

DEUXIEME DIVISION

Andrieu Ritz Merat Chollet Forter Forter Gourdin Hell Vinez Merat Merat Gadenne	Versailles Sur le Lac Une fête au Quartier Vive le Patron L'Echo des Sapins La Vitelloise Rallye Cor (marche) En Chasse Cortège Louis XV Marche de St-Hubert Pour toi Patrie Sous l'Orme	R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin Forter Forter Champel R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin
--	---	--

TROISIEME DIVISION

Schabad Schabad Schabad Schabad Bretecher Gadenne Gadenne Ambolet Schabad Wittmann Hugon Andrieu Chollet Forter	Les Echos de Gravelle En Forêt du Rouvray Les Bords de Marne Le Moulin Cadoux Le Gal Sonneur Hourra Chasseur Le Chasseur Matinal Idylle Sarthoise Veneurs et Louveteurs Marches des Sonneurs Les Bords de la Dordogne Nemrod Marche aux Lanternes Rallye Vitteil	Renato-Deslaurier Renato-Deslaurier Renato-Deslaurier Renato-Deslaurier R. Martin R. Martin R. Martin Renato-Deslaurier Champel Champel R. Martin R. Martin Forter
--	---	--

(Suite de la 3ème Division)

Coiteux R. Champel Meunier Loup Reybert	Trompette de Gloire Plein d'Ardeur La « Concorde » Passe Baden-Baden Nos Fiers Alpains	R. Martin Champel Champel R. Martin Champel
---	--	---

N.B. — Disques DECCA en vente chez tous les disquaires.
Disques CHORAVOX-CORELIA - B.P. No 3 — 91780 CHALO-SAINTE-MARIE.
Disques VOGUE, 82, rue Maurice-Grandcoing — 93 VII. LE-TANEUSE.

BATTERIES-FANFARES DE MARCHÉ

(Seuls les tambours, clairons, trompettes et trompes sont jugés, et non l'harmonie ou la fanfare qui les accompagne).

GRUPE 1

Tambours et clairons accompagnés par une harmonie ou une fanfare

PREMIERE DIVISION

Semler-Collery J. Meister Rauski Chomel Clérissa Pares F.J. Brun Clowez Marin Faveule R. Coiteux Semler-Collery A. Bourbile	Salut au 46ème Le Grenadier du Caucase Sambre et Meuse La Victoire ou la Mort Guynemer La Garde Défilé Rhin et Danube Marche de la 2ème D.B. Marche du 1er Zouaves Race d'Aiglons Le Roi François Salut et 149ème R.I.F. Marche de la Jeunesse Française	R. Martin Leduc Margueritat R. Martin R. Martin R. Martin Gras R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin Champel
---	--	--

DEUXIEME DIVISION

Menichetti Farigoul Semler-Collery J. Liesenfelt Dupont Gogullot Renaux Boyer Miller Delli B. et Tréméne A. Liesenfelt Wettge Cappe Clowez Semler-Collery P.	Marché des Tirailleurs Paris-Belfort Brave 95ème Pavillon Haut Marche des Légions Cols bleus Artillerie de Marine Les Africains Marchine Thro'Georgia Saint Exupéry Commandos du ciel Défilé de la Garde Républicaine Hymne de l'Infanterie de Marine Du Tchad à Strasbourg Marche du 150ème R.I.	R. Martin Leduc Leduc R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin Margueritat R. Martin R. Martin R. Martin Margueritat Les Editions de Paris Champel
---	---	--

TROISIEME DIVISION

Coiteux R. et Tréméne A. Dessaut Coiteux Lecarlem Ph. Lotterie Barat Iournel Farigoul Houziaux Coulon Forest Semler-Collery J.	Jeune Fanfare Marche des Escargots Clemenceau Béarn et Bigorre Marche du 151ème R.I. Navarre Ne pas subir Marche des Mouses Baïonnette au Canon Go la 25ème Les Sapeurs de la Marne Les Dragons de Noailles	Margueritat Renato-Deslaurier Margueritat Margueritat R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin Margueritat Margueritat R. Martin Leduc
--	--	--

GRUPE 2

Tambours, clairons, trompettes et cors accompagnés par une harmonie ou une fanfare.

Liesenfelt M. Millot M. Millot A. Tremine Logeart Gourdin A. Tremine et G. Dessaut L. Delbecq Delbecq-Goute Lasalmonie M.	Faire Face Louis XIV Michel Strogoff Le Défilé de Normandie Kellermann Le Flambart Tarbes Calots Verts Au Pas Midinettes Honneur et Fidélité	Leduc R. Martin R. Martin Margueritat R. Martin R. Martin Margueritat R. Martin R. Martin R. Martin
---	---	--

DEUXIEME DIVISION

Semler-Collery R. Fayeulle R. Goute Ducouso R. Coiteux A. Semler-Collery A. Tremine P. Dupont Mougeot Millot M. Métot E. Clérissa Allier Menichetti	Confédéral March Min Vieux Henin Bouton d'Or Centre-Auvergne Angoumois-Saintonge Les Trompettes de Dupleix Rohan Les chasseurs aux pompons verts Les Gars de Lorraine Le Drapeau de la Paix Sonoria Kléber Le Lorrain Marche du Train	R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin Margueritat R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin R. Martin
--	--	--

TROISIEME DIVISION

Delbecq L. Dayries Copet Chartier Besson Bellion Tournel Perdereau Perdereau Rebert J. Wattelie J.	Défilé de Bresse Les Gais Larons Mézères Marche de la 7ème D.M.R. Le Mont Cassin Atlantique-Marche Allons Enfants Vers le Bled Le Grand Atlas En Fanfare Sans Peur	R. Martin R. Martin
--	--	---

(Suite de la page 8)

cellent. — HARMONIE MUNICIPALE DE GRENAY, Division Supérieure, Directeur : E. Losson, morceau imposé : Ouverture de Guillaume Tell de Rossini, morceau au choix : Préciosa de Weber, 28,5 pts, 1er prix ascendant. — UNION MUSICALE DE ROMORANTIN, Division Supérieure B., directeur : R. Guillet, morceau imposé : Ouverture de Guillaume Tell de Rossini, morceau au choix : Marche des Ambassadeurs de Honneger, 29 pts, 1er prix ascendant. De nombreux prix en espèces ont été remis aux présidents et directeurs de sociétés.

L'après-midi fut consacré au festival qu'honorait de leur présence de nombreuses personnalités. A celles qui ont déjà été citées s'étaient joints MM. Clément, Président de la F.M.O.B., Cornichon, Président honoraire, Dousset et Salle, députés, Malecot et Boyer, sénateurs, Pagot, Président du Conseil Général, Fontenay, Conseiller général, Rabartin, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, etc..

Le programme suivant fut interprété : HARMONIE et BATTERIE de SARREGUEMINES (Haut-Rhin) : « La Marche Lorraine » de Louis Ganne. — Ouverture d'Egmont de Beethoven. Chant d'annothèse de Charpentier. — FANFARE MUNICIPALE DE PROYART (Somme) : Le Carillon de Baudouin de Boildieu. — Ouverture d'Egmont de Beethoven. — HARMONIE ET LA BATTERIE MUNICIPALE DE NEMASSE (Savoie) : Sinfonia de J.S. Bach. — Inhibition en Autriche de Guck. — BATTERIE FANFARE DES MINES DE POTASSE D'ALSACE (Haut-Rhin) : Keensake-Fantaisie, de G. De France. — Légende Mustébour de Ch. Gourdin. — Aubade de Randonner. — HARMONIE MUNICIPALE DE MOUTIERS (Savoie) : La Chauve-Souris, de J. Strauss. — L'Italienne à Alger, de Rossini. — HARMONIE DE ROMORANTIN (Loir-et-Cher) : La Marche des Ambassadeurs, de Honneger. — LA BATTERIE ET HARMONIE MUNICIPALE DE GRENAY (Pas-de-Calais) : Cherbours, de P. André. — L'Arlesienne : a) Prélude, b) Carillon de Bizet. — Red Rhythm Valley, de Charles Hill. — Le Petit Quinquin, de Desrousseaux.

La remise des récompenses a été précédée du morceau d'ensemble : « Marche de la F.M.O.B. » de Serge Vayssé, dirigée par M. André Menissier, Directeur de la Fanfare de Patay, et principal artisan de ces journées, cependant qu'il revenait à M. André Ameller, Président de la C.M.F. de conduire les 1500 interprètes de « La Marseillaise ».

Au vin d'honneur qui suivit, M. Carreau, conseiller général-maire de Patay, et M. Ameller ont tenu à féliciter les organisateurs de ce concours et n'ont pas manqué de signaler le renouveau des sociétés musicales populaires, conséquence des efforts entrepris par la C.M.F., la F.M.O.B., les sociétés locales, efforts qui trouvent un écho de plus en plus favorable et concret, auprès des Pouvoirs Publics, des Assemblées régionales ou départementales, des administrations et des collectivités locales.

Une manifestation de l'ampleur et de la qualité de celle de Patay, ne peut que servir le développement de la musique populaire.

La F.M.O.B. tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

N'oubliez pas
d'assurer
vos sociétés
à la C.M.F.

Manifestations 1977

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
15 mai 1977 5 juin 1977 5 juin 1977	AUREC (Haute-Loire) FLORANGE (Moselle) SAINT-SATUR (Cher)	Concours de batteries. Concours International pour le cinquantenaire de l'Harmonie municipale. Concours internationaux	M. Jean GEREY, 2, rue du Forez, 43140 Aurec. M. Pierre JACQUIET, 11, rue Neuve, 57190 Florange. M. Léon ROUET, 76, rue du Commerce, Saint-Satur, 18300 Sancerre (tél. 54.05.15). M. Delage Henry, président de « La Fraternelle », 16210 Chalais. M. JEANNIER, Résidence du Palais, 85100 Les Sables-d'Olonne. M. André GALEA, Mairie de Saint-Astier 24110.
26 juin 1977	CHALAIS (Charente)	Concours National ouvert à toutes formations y compris majeures.	
26 juin 1977	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie Municipale (Ecr. dès maintenant à M. Jeannel).	
26 juin 1977	SAINT-ASTIER (Dordogne)	Concours National à toutes formations.	
CONGRES			
14 et 15 mai 1977 5 juin 1977 2 octobre 1977	TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône) MARNAY (Haute-Savoie) AIX-LES-BAINS (Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est. Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort. Assemblée Générale de la Savoie.	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon. M. Jean-Claude POINSARD, 41, Grand-Rue, 70150 Marnay. M. Maurice ADAM, 8, avenue du Petit-Port, Aix-les-Bains 73100. M. Marcel-Pierre GARNIER, 3, avenue de Romans, Valence 26000. M. Henri COMBIER, « La Mas-Saint-Jean », Vals-les-Bains 07600. M. Francisque BERNARD, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Tassin-la-Demi-Lune 69160. M. Paul COUDURIER, Calaise d'Épergnon, -Bonnevillotte 74130.
9 octobre 1977	CREST (Drôme)	Assemblée Générale de la Drôme.	
16 octobre 1977	TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale de l'Ardèche.	
22 octobre 1977	LYON (Rhône)	Assemblée Générale du Rhône.	
23 octobre 1977	ANNECY (Haute-Savoie)	Assemblée Générale de la Haute-Savoie.	
FESTIVALS			
16-17 avril 1977	FLORANGE (Moselle)	Festival de l'Accordéon-Club	Mme Marie-Thérèse KALUZA, Présidente, 8, rue du Luxembourg, Florange 57190.
1er mai 1977	SAULNY (Moselle)	Festival	M. Auguste MULLER, Directeur, rue du Brouil, Saulny 57140 Wolpny.
8 mai 1977	SAINT-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	M. le président de « l'Avenir », 28, rue Georges-Hornmann, Saint-Julien-les-Metz, 57000 Metz.
14-15 mai 1977 15 mai 1977	METZ-BORNAY (Moselle) LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Festival de Musique et Majorettes. Festival départemental de la Jeunesse (dans le cadre du Centenaire).	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombe, 57000 Metz-Bornay. M. JEANNIER, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne 85100.
Date à fixer 15 mai 1977 15 mai 1977 15 mai 1977	SUD VENDEEN et NORD (Charente-Mme) SAUJON (Charente-Mme) AUREC (Haute-Loire) TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)	Festival de rassemblement des Sociétés régionales. Festival de Musique. Festival de Musique. Festival départemental du Rhône.	M. Jean GEREY, 2, rue du Forez, 43140 Aurec. M. Francisque BERNARD, 115, av. Charles-de-Gaulle, Tassin-la-Demi-Lune 69160. M. François BUCHLER, 5, rue Talon, 57000 Metz.
22 mai 1977 29 mai 1977 29 mai 1977	METZ-VALLIERES (Moselle) SAINT-SOULLE (Charente-Maritime) CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes. Festival de Musique. Festival pour toutes formations musicales et majorettes.	Mme Liliane GIMENO, Le Petit-Bourgiloux, 16120 Châteauneuf-Charente. M. Roger BERTRAND, Président, 9, rue du Houl-du-Mont, Corny-sur-Moselle 57680.
29-30 mai 1977	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Huilier, 57170 Châteauneuf-Salins. M. SAINT-EVE, Président, 97, route de Plappeville, 57000 Metz-Devant-les-Ponts. Mme Lucio LAURENT, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
4-5 juin 1977 5 juin 1977	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (D.Sèvres) CHATEAU-SALINS (Moselle)	Super Festival à l'occasion du Centenaire de la Société. Festival de Musique.	M. Bernard LQUIS, Ponts-et-Chaussées, 16700 Ruflec. M. François WEBER, 25, rue du Cimetière, Volmerange-les-Mines, 57330 Hottange-Grande. M. Jean-Pierre ARTAUD, 5-329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 Metz-Devant-les-Ponts. M. Charles HOFFMANN, Président, 32, rue du Ham, 57860 Ham-sur-Varberg. M. LACABELLE Bernard, Quartier de Versailles, 42520 Maclas.
5 juin 1977	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival « Les Aiglons ».	
5 juin 1977 5 juin 1977 5 juin 1977 11-12 juin 1977	FAMECK (Moselle) SAINT-CIERS-DU-TAILLON (Ch.-Mme) RUFFEC (Charente) VOLMERANCE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes. Festival de Musique. Toutes formations musicales et majorettes. Festival de Musique.	M. Daniel VAGNON, Secrétaire, rue de la Neuve, La Rochette 7310. M. Guy LACELLE, Président. M. Robert BONNE, 2, rue de la Caserne, à Sommedieu, 55320 Dieue-sur-Meuse. M. Jean-Marie GEORGIN, 15, rue Mozart, Bouzonville 57330. M. René JOLIVALT, 30, rue du Faubourg Rastenne, 57330 Hottange-Grande. M. Yves JORIOT, 8 b., Quartier-Neuf, 25130 Villers-le-Lac. M. Alexis VIAL, Saint-André-d'Apchon, 42370 Renaison. M. Marcel LAMBERT, 3, rue des Vignes, Nersac, 16440 Rouillet-Saint-Estèphe.
11-12 juin 1977	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival « Renaissance ».	
11-12 juin 1977	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de Musique.	M. Santiago CASTANEDO, Président, 14, rue du Dragon, 57450 Farebersviller. M. Yves REBIERE, 24410 Saint-Aulaye-sur-Dronne.
12 juin 1977	MACLAS (Loire)	Festival de Musique.	
12 juin 1977 12 juin 1977	TAILLEBOURG (Charente-Maritime) LA ROCHELETTE (Savoie)	Festival de Musique. Festival départemental de la Savoie.	
12 juin 1977 12 juin 1977	CHAUVIGNY (Vienne) SOMMEDIÈVE (Meuse)	Festival et Assemblée générale de l'Union départementale. Festival International de Musique organisé par « La Lyre de la Dieu ».	
18-19 juin 1977 18-19 juin 1977	BOUZONVILLE (Moselle) HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique. Festival de Musique.	
18-19 juin 1977 19 juin 1977 19 juin 1977	VILLERS-LE-LAC (Doubs) SAINT-ANDRÉ-D'APCHON (Loire) LA COURONNE (Charente)	Centenaire de la Fanfare « La Fraternelle » - Festival. Festival de Musique. Festival du Cinquantenaire de l'« Intépide ». Toutes formations musicales y compris majorettes.	
26 juin 1977 3 juillet 1977	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Ch.-Mme) FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique. Festival de Musique.	
3 juillet 1977 10 juillet 1977	PONS (Charente-Maritime) ST-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)	Festival de Musique. Festival national pour Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Trompes de chasse, Concours de majorettes.	
15 août 1977 20 et 30 janvier ou 19 et 20 février 1977 NOTA	ILE DE RE (Charente-Maritime) DEPARTEMENT DE LA VIENNE LAGORD (Charente-Maritime)	Festival de musique réservé aux Sociétés de l'Île. Stago des jeunes musiciens au CREPS de Bolvro. Concert à Poitiers. Concours prévu en 1978, à Lagord.	

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar
S. C. T. T. V. TRANSATOUR
 L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).
 Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

La musique de la Bible révélée

La Bible Hébraïque (Ancien Testament) est dans son entier une immense partition chantée. Les signes musicaux sont effectivement notés de part et d'autre du texte hébreu mais ces signes nous étaient devenus hermétiques. Délaissant les interprétations empiriques qui étaient pratiquées jusqu'à présent et depuis des siècles dans les synagogues, Suzanne Haik-Vantoura s'est penchée sur les signes bibliques et sur eux seuls. A force d'hypothèses, de déductions, d'expérimentation, elle réussit à trouver la Clé de cette notation de tradition antique, elle réussit donc à retrouver la signification musicale de ces signes et put enfin faire revivre et transcrire en notation moderne la musique qui se dévoilait à elle après le défrichage méthodique et les vérifications les plus irréfutables. (Sylviane Falcinelli).

Suzanne Haik-Vantoura vient de consigner ces travaux dans un ouvrage (avec cassette des exemples musicaux du livre) qu'elle nous présente :

L'énigme des signes musicaux de la Bible Hébraïque est enfin

résolue... Ils constituent une notation musicale d'une précision et d'une efficacité extraordinaire. La certitude en est acquise par la somme impressionnante de chefs-d'œuvre que j'ai pu faire revivre en appliquant strictement la Clé de déchiffrement que j'ai peu à peu fixés après des années d'après mais exaltantes recherches. Témoignages d'un art non seulement accessible mais messager du véritable « esprit » du Livre : pétri de la foi ardente, filiale et pure des sages qui l'ont créée, à l'instar de celle des rédacteurs successifs tout au long de l'épopée lointaine du peuple hébreu.

Affirmer que les mélodies qui jaillissent de ces signes sont effectivement antérieures à notre ère, peut paraître présomptueux... c'est pourtant ce que je fais après une investigation minutieuse de l'Histoire... de celle qui reste dans l'ombre par l'effet de l'oubli ou de la convention...

Scrutant dans le détail les écrits délaissés, j'ai acquis la certitude que les Anciens ne se transmettaient pas seulement leur musique oralement, mais, la repré-

sentaient par une gestuelle simple autant qu'intelligible (les Egyptiens, les Grecs l'utilisèrent... les Hébreux également, la Bible en fait foi).

Ces signes déchiffrés figurent dans les manuscrits bibliques depuis le IX^{ème} siècle seulement... mais les commentateurs d'alors affirmaient l'antiquité de ces signes et leurs dénominations respectives également. Celles-ci paraissent incohérentes à qui comprend leur sens étymologique mais, oh surprise ! si l'on possède la Clé, elles désignent clairement et finement toutes les valeurs décryptées !

Allant de découverte en découverte, j'ai pu m'assurer que ce « Codex » de la lecture Biblique est, en effet, ancestral et non l'œuvre des Maîtres du Moyen-Age, ce qu'a affirmé (sans préalable à l'appui) un commentateur du XVI^{ème} siècle.

Il y a d'autres preuves, nombreuses... Parmi elles, l'indéniable corrélation entre certains chants chrétiens, synagogaux et ceux restitués par ma Clé. Les musiciens, les exécutés, les croyants et les curieux d'archéo-

logie y trouveront une documentation surprenante autant que fidèle qui redresse notre conception déviée des sources de notre musique occidentale...

Le monde musical salue la parution de ce livre en ces termes :

«...Le tout aboutit à la restitution d'une mélodie dont la grandeur, la sérénité résultent — même si certains mélismes se surperposent — d'une simplicité étrange autant qu'émouvante, d'une sobriété et d'une efficacité à nulle autre pareille (Norbert Dufourcq, musicologue) ;

«...Je ne puis qu'admirer la beauté des textes musicaux bibliques reconstitués par Suzanne Haik-Vantoura (...) qui tel Champollion lisant enfin les hiéroglyphes égyptiens, fait revivre un passé musical vieux de presque 3.000 ans... (Olivier Messiaen, compositeur, membre de l'Institut) ;

«...Le fait que Suzanne Haik-Vantoura ait pu trouver une Clé permettant d'éclaircir le sens des accents qui accompagnent le texte de l'Ancien Testament et en restituer la restitution de la canti-

lalion originelle, constitue un événement... (Marcel Landowski, inspecteur général de la musique) ;

«...Découverte capitale et féconde — peut-être l'une des plus importantes du demi-siècle. La musique universelle aurait-elle une source unique ? (Bernard Gavoty-Clarendon du Figaro, membre de l'Institut).

Enfin, le Grand Rabbin de France Jacob Kaplan s'exprime ainsi :

«...Les mélodies de votre disque sont émouvantes à entendre dans leur restitution de nos airs antiques. Quant à votre livre, c'est un ouvrage magistral qui fera autorité...

Editeur du livre : Robert Dumas, 4, rue des Abbesses, 75018 Paris.

Pour tous renseignements : Fondation Roi David, 9, rue d'Artois, 75008 Paris.

Prix de l'ouvrage : 65 F.

Un disque sur lequel est enregistré des chants sur des textes bibliques de caractère particulièrement diversifié, complète ce livre. Sa référence est : HMU 989 K distribution Harmonia Mundi. Prix du disque : 50 F.

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

FORMAT POCHE • 208 PAGES

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

• A. LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1^{er} •

Prix 14,20 F

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles + T.V.A. 20 %.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OCCASIONS

- A V. tenues majorettes, joli vert, shakos, boléros garnis or avec capes, bon état. S'adr. « Etoile », CADAUJAC (33140). Téléph. 30.71.42 Bx.
- Vends clarinette en La, plus 3 becs, plus coffret. Ecri. M. BEGUE, 45, rue de la Mare, 75020 PARIS.
- Vends contrebasse à cordes allemande moderne, 3.500 F. Ecr. M. HEULIN François, 126, rue Giraudeau, 37000 TOURS.
- Recherche tous instruments de musique. M. TUVERI René, 123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. 606.21.01.
- Vends cause double empl. gde flûte à plat (LEFF), neuve, avec étui. 3.000 F. Ecr. M. J. MULLEMAN, 815, Rte de Bagnols, ALES 30100.

DEMANDES D'EMPLOIS

- Flûtiste, excellent niveau cherche emploi de professeur de flûte, Musique de Chambre dans la région parisienne de préfer. Ecr. au Journ. sous No 320.
- Actuellement professeur saxo et violon, école munic. musique, ville Nord-Ouest, âge 30 ans, marié, 3 enfants, rech. soit emploi équivalent, soit emploi municipal de bureau (Bachelier) avec quelques heures détachement musique. Mais impérativement dans ville Sud-Ouest, plus proche poss. TOULOUSE. Ecr. sous No 321.
- Jeune musicien militaire donnerait cours de trompette, cornet, bugle, niveau moyen et débutant. Pourrait également diriger Harmonie ou Fanfare, Région parisienne. Ecr. sous No 324.

DIVERS

- Harmonisation, mise en notes à partir de bandes. Transcription pour quatuor ou quintettes. Bois cuivres, classique ou folklorique. Ecr. au Journal sous No 327.
- COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 13, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.
- A V. équipements majorettes, vert lumineux, comprenant shakos avec plumets cygne, boléros garnis or, avec capes. Ecr. « Etoile », Villa « Mon Refuge », 33140 CADAUJAC. Tél. 30.71.42 Bx.

- Achat de tous instruments cuivre en mauvais état ou injouables pour décoration. Ecr. Journ. sous No 325.
- Dix musiciens recherchent pour rassemblement de 1977, Anciens de Garnison d'ALGER Cl. 51-1, 51-2, 52-1. Ecr. M. Yves FOURNIER « La Hallebardière », SAVIGNY-EN-VERON, 37420 AVOINE.
- Cause retraite, cède magasin de musique, 9ème arr. Reprise de bail. Spécialiste : Instruments cordes pincées. Edition réputée et suivie en France et étranger. Pourrait intéresser un Professeur de guitares. Tél. 246.59.53.
- La Musique du 170ème R.I. à EPINAL rech. un adjoint à son Chef de Musique ; elle accueillerait volontiers un musicien désireux de s'engager ou de se rengager ; elle reçoit également les jeunes musiciens volontaires pendant leur service militaire. S'adr. au Secrétariat du colonel.
- Nous apprenons qu'un groupe de trompettes est créé au 3ème Régiment de Cuirassiers à CHEVIGNY près LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle). Les jeunes gens volontaires pour y servir comme engagés ou appelés peuvent s'informer auprès du Colonel CHARBONNIER, Commandant le Régiment.

OFFRES D'EMPLOIS

- Sté Musique Seine-et-Marne CHATEAU-LANDON, 3.000 habitants, cherche Chef Batterie-Fanfare, possib. logem. et travail. Ecr. M. GRABIANSKI, 5, Bd Carnot, 77570 CHATEAU-LANDON. Tél. 429.30.51.
- Groupe choral mixte (50 exécutants adultes) recherche directeur bénévole. Situation emploi et logement possibles. Adresser Réf. C.V. et profession à Chorale « AVRANCHES - CHANTE ». Le Champ Battu, rue du Cdt-Bindel, 50300 AVRANCHES.
- Harmonie de ROYAN (17.200) rech. pour tous pupitres musiciens désireux se relier en retraite à ROYAN. Possib. de logement. S'adr. à M. NAULIN, 20, rue N. Degorce, 17200 ROYAN.
- Ville de l'OUEST, 60.000 H., rech. pour son HARMONIE, 1ère Division, Chef de musique, dynamique et qualifié. Proposer candidature avec réf. au Journ. sous No 322.

- Station balnéaire des Côtes de la Manche rech. Directeur pour Société Musicale et Ecole de Musique. Convierait à retraité d'Etat. Adr. C.V. et prétentions. Ecr. au Journ. sous No 323.
- Harmonie de BOURG-LASTIC (Puy-de-Dôme), 50 exécutants, recherche Chef de Musique pour direction et formation musiciens. S'adr. à M. le Président de l'Harmonie BOURG-LASTIC 63760. Tél. 21.80.33.
- Municipalité de ville moyenne du Midi de la France, disposerait d'une place de chef jardinier de la ville pour musicien trompette ou autre qui prendrait la direction de la Batterie-Fanfare locale. Ecr. au Journal sous No 326.
- La Société de Musique de SOUSCEYRAC (Lot) où il existe une Maison de Retraite, rech. un Chef pour diriger une Harmonie. Si un musicien retraité cherche une occupation pour ses loisirs, rétribuée, la Commune de SOUSCEYRAC l'accueillerait avec empressement. Pour tous renseignements s'adr. à M. BETHENCOURT, PONT VERNY, 46190, SOUSCEYRAC.

■ Ville d'ALBERTVILLE (73200) recrute par concours pour son Ecole de Musique « agréée » un Professeur pour l'enseignement du solfège et de la trompette. Adr. candidature et curriculum vitae à M. le Maire.

■ IMPORTANTE MANUFACTURE DE MUSIQUE lyonnaise recherche d'urgence SPECIALISTE réparations instruments de musique à vent, cuivre et bois (clés). Situation intéressante. Ecrire GUIL-LARD-BIZEL, 2, rue d'Oran, 69001 LYON. Téléphone (78) 28.44.22 +.

■ Musique Municipale de ST-SEVER cherche chef de musique, convierait à retraité. Ecrire M. le Président de la Musique, Mairie, 14380 SAINT-SEVER.

■ Petite ville des VOSGES, 3.500 H., recherche Chef de Musique dynamique. Possibilités logement et emploi. S'adr. Mairie de 88350 LIFFOL-LE-GRAND.

■ Petite commune des bords du Cher recherche Chef de Musique retraité pouvant former élèves pour Harmonie-Fanfare. Possibilités logement. S'adr. M. Jean GIRARD, CHATILLON/CHER - 41130 SELLES/CHER.

■ La Musique du 46ème R.I. stationnée à BERLIN peut disposer de places d'engagés de 2 ans ou plus, éventuellement dans tous les pupitres. Cadre agréable, nombreux contacts avec les musiques allemande, américaine et anglaise. Ecr. à M. le Chef de musique du S.P. 69.156.

AVIS

Le prix de l'abonnement au journal est de 15 F.

Pour tout changement d'adresse, ne pas oublier de donner aussi l'ancienne.

Les abonnements commencent le 1er janvier et se terminent le 31 décembre.

Utiliser de préférence le chèque postal.

Recherche de musiciens

Il est porté à la connaissance de tous les musiciens ayant fait partie de la Musique de la 2ème Région Aérienne stationnée à BOURGET, 93350, qu'une Amicale est constituée sous l'appellation suivante : Association Amicale des Musiciens de la 2ème Région Aérienne. Siège social : Base aérienne 104, 93350 LE BOURGET. Vene nombreux renouer des liens d'amitié, nous vous attendons. Notre assemblée générale est prévue le samedi 5 mars 1977 à l'adresse suivante : Musée de l'Aéronautique, 28, bd Victor, 75015 PARIS. Pour tous renseignements, écr. au : Lieutenant VINCENT Pierre, Chef de la Musique de la 2ème Région Aérienne, Caserne De Rose, LE BOURGET 93350.

N.B. - Joindre un timbre pour la réponse.

AVANT DE FAIRE REALISER VOS DISQUES

Pressage - Report de bandes - Prises de son

Vous devez demander notre documentation

SONOTEC

244, Rue Béranger, 80000 AMIENS

Tél. (22) 92-26-47 - 91-38-62

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

LAISNE

Dimanche 24 octobre 1976

Congrès départemental annuel

La séance est ouverte à 9 h 20 sous la présidence de M Edouard Alliot, qui exprime sa satisfaction de voir rassembler les représentants de toutes les sociétés musicales et chorales du département, sociétés qui forment une grande famille dans le département. Puis le président exalte le dévouement de notre sympathique et expert président artistique, M. Roger Thirault, qui a vu couronner ses efforts par une distinction bien méritée : l'ordre national du Mérite, et grâce à qui la Fédération est bien vivante. Il remercie également M. Pichelin qui se consacre à une tâche peu facile. Il regrette le départ du trésorier, M. Legras, qui a dû quitter le département. Il est remplacé par M. A. David.

Il remercie enfin tous les membres du conseil d'administration qui se dévouent sans compter pour faire vivre la Fédération, et sont eux-mêmes des animateurs dans nos écoles de musique et conservatoires.

Il évoque ensuite les problèmes financiers, car sans argent il n'est guère possible de faire de grandes choses. M. Thirault a réussi à obtenir un prêt de l'association pour le développement culturel en Picardie. D'autre part, sur caution des municipalités, il sera possible d'obtenir des instruments que les sociétés pourront rembourser en 10 ou 15 ans. La Fédération pourra ainsi disposer d'une somme de 10 millions anciens.

Enfin, il rappelle que les jeunes sont l'objectif No 1 de la Fédération.

Puis on passe au rapport moral du secrétaire général, qui est adopté à l'unanimité. Il en est de même du rapport financier du trésorier, M. David.

Question de M. Lepouse de Vaux-Andigny : serait-il possible au stade cantonal de procurer les renseignements nécessaires pour poursuivre l'éducation des jeunes à partir d'un certain niveau, car, si les cadres des petites sociétés sont pleins de bonne volonté, ils arrivent souvent bien vite au bout de leurs connaissances.

Question du chef de la musique de Mézières-sur-Oise : serait-il possible d'avoir le concours de professeurs du Conservatoire de Saint-Quentin ?

M. Thirault, développant ces questions, expose qu'il s'agit là d'un problème général.

La C.M.F. a créé Toucy, où les élèves peuvent aller et apprendre beaucoup de choses. La Fédération prendra à sa charge une partie des frais pour envoyer des jeunes à Toucy.

Il rappelle que la Confédération, en 1971, comptait pour toute la France 25.000 élèves ; en 1975 il y en avait 49.000 !

Question posée par M. Sauvage Pierre (St-Quentin) : Comment se fait-il qu'il n'a pas encore été possible de réduire le taux de T.V.A. sur les instruments de musique qui sont assimilés aux produits de luxe ?

M. Thirault a déjà fait plusieurs démarches dans ce sens, alors que M. Sabatier était rapporteur à la Commission des finances. Il rappelle que la C.M.F. ne demande pas la suppression de la TVA, mais la réduction de son taux. « Que l'on ramène ce taux à celui d'un ballon de football ! ».

Puis le représentant de la SACEM

donne des explications très claires sur les rapports entre les musiciens et la SACEM. Un protocole d'accord entre la SACEM et la Fédération a été signé et il est très avantageux pour les sociétés de musique populaire. Il rappelle que si une société de musique organise un bal, une réduction de 50 % des droits peut être consentie à condition de pouvoir produire des factures de costumes, instruments, etc... factures qui seront aussitôt renvoyées à l'exploiteur. Pour les défilés gratuits la liste des morceaux doit être envoyée. Les communes ont un accord avec la SACEM pour un règlement annuel.

L'arrivée de M. le Préfet de l'Aisne est saluée par tous les présents. Le président Alliot le remercie de l'honneur qu'il fait à la Fédération, dont il expose brièvement les objectifs et l'œuvre d'éducation musicale des enfants. Et le congrès reprend son cours.

En ce qui concerne le don de 1 F par sociétaire pour Toucy, il est adopté à l'unanimité des présents que ces sommes seront retenues sur la prochaine subvention.

M. Thirault revient à la question du prêt régional : la région a délégué ces fonds à un groupement culturel en Picardie : une longue discussion s'installe entre les autorités préfectorales et parlementaires sur la forme du prêt. M. Thirault rappelle que les 10 millions seront répartis cette année entre les petites sociétés qui en ont fait la demande, à l'exclusion des grandes villes. La commande d'instruments sera faite par la Fédération. Les sociétés doivent répondre aux imprimés diffusés par M. Pichelin.

FESTIVAL DE MUSIQUE 1977 : il se déroulera à Saint-Quentin, le 12 juin prochain.

Résolutions et Vœux : Rappel d'une demande formulée l'an dernier par Charly-sur-Marne : n'est-il pas possible de récompenser les jeunes plus rapidement car actuellement pour avoir une médaille il faut avoir 27 ans et c'est déjà vieux ! Cette demande sera examinée au Conseil d'administration.

M. Thirault lance un appel à tous afin que l'orchestre départemental continue son action. Certains musiciens voudraient y venir mais n'ont pas. L'Orchestre Départemental ne vivra qu'avec la collaboration de tous. La aussi la collaboration de tous, les manifestations bénévoles pour l'administration de l'orchestre. Les élèves peuvent écouter les répétitions.

M. le Préfet de l'Aisne remercie d'avoir été convié à ce congrès pour prendre contact avec les sociétés musicales. Il constate tout l'intérêt de cette réunion et remarque deux choses :

- 1) le nombre des présents ; rassembler les 2/3 des sociétés est une performance en soi ;
- 2) l'action et le rôle important de la jeunesse qui est la préoccupation majeure de la Fédération. Et c'est très important pour la culture et pour l'animation des communes. Un Préfet doit se déplacer de nombreuses fois et la société musicale est toujours un élément important de l'activité.

Il promet enfin d'aider au maximum la Fédération et les sociétés musicales.

La séance est levée à 12 h et le président convie les présents au vin d'honneur et au repas qui suivra à Notre-Dame-de-Lièze. A l'issue de ce repas, les participants ont spontanément apporté leur contribution à l'aménagement du Centre National de Toucy. Ce geste permet à la Fédération de l'Aisne d'envoyer 300 F à la C.M.F.

ARDENNES

Octobre à la Fédération Musicale des Ardennes

Le mois fédéral a été dominé par la reprise du « concours instrumental » réservé aux jeunes musiciens de division moyenne et supérieure, trop faibles en solfège pour subir les épreuves confédérales ; ils ont été jugés le dimanche 24 octobre à Charleville-Mézières sur un morceau imposé (15 points) choisi parmi les épreuves confédérales antérieures, et sur une lecture à vue (5 points). Six candidats seulement (sur 16 inscrits)

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS 9 —

Fournisseur de la Garde Républicaine

CENTRE

Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, 17 octobre 1976

Ce congrès s'est tenu à Nevers, salle des fêtes de la mairie, le dimanche 17 octobre 1976, à 10 h, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration de la F.M.C.

Cette réunion était présidée par M. André Rolin, vice-président de la CMF, est président de la F.M.C. Il était assisté des quatre vice-présidents départementaux : MM. Troubat (Allier), Gaillard (Corrèze), Dr. Duffay (Creuse) et Julien (Nièvre), ainsi que du trésorier général M. James.

Avant l'ouverture de séance, M. Julien souhaite la bienvenue à tous les congressistes, remercie le président Rolin d'avoir pour la première fois, choisi d'avoir pour la Nièvre et ses sociétés et plus particulièrement l'Harmonie de Cosne-sur-Loire, qui, au concours de l'atay, a accédé à la première division et la Philharmonie Municipale de Nevers, qui a reçu la médaille de la division d'honneur. Il remercie également la municipalité de Nevers d'avoir mis gracieusement ses locaux à la disposition de notre Fédération pour y tenir ses Assises annuelles.

La séance est ouverte à 10 h 30 par le président : 65 sociétés sur 90 sont présentes ou représentées.

Le Président exprime l'excellent souvenir qu'il garde du dernier congrès à Dun-le-Palestel (Creuse) et le regret que chacun a éprouvé de voir annuler le concours de Musique de Gannat (Allier) qui devait précéder la Fête Fédérale et le Congrès Annuel 1976. Devant cette impossibilité, bien indépendante de la volonté des organisateurs, et à la demande du vice-président de la Nièvre, ce congrès a donc été reporté à ce jour à Nevers.

Si son cordial salut s'adresse à toutes les sociétés et leurs représentants, il évoque le souvenir ému qu'il conserve de son estimé prédécesseur et grand ami, Henri Martinet. A sa mémoire ainsi qu'à celle de tous les musiciens disparus, il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Puis il donne lecture de son rapport moral dans lequel il appelle l'attention des congressistes sur le changement important survenu à la CMF par l'élection à la Présidence de M. André Ameller qui occupe des postes importants dans différentes associations musicales (Côte d'Or, Bourgogne, SACEM, ISME) tout en étant directeur du conservatoire de Dijon et chef d'orchestre éminent. Il a remplacé à ce poste le commandant Jules Semlor-Collery qui n'avait pas reposé sa candidature. Cette nomination a amené des modifications profondes au sein de notre organisme national où des commissions d'urgence ont été chargées d'étudier chacun des problèmes importants, ce qui devrait apporter une vie plus active de la C.M.F. en la rapprochant davantage de nos sociétés locales.

Sur le plan fédéral, il signale la désignation de M. Julien au comité de gestion du centre national de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, ainsi que sa participation aux travaux de la commission nationale des jeunes (formations juniors). Il rappelle les heureux succès remportés par quelques unes de nos sociétés fédérées : l'Harmonie de Cosne-sur-Loire, la Philharmonie Municipale de Montluçon (Allier) qui passe de la division supérieure à la division d'excellence. Il est heureux de signaler la belle affluente à la fête départementale de la Musique de Villeneuve-d'Allier (Allier) le 13 juin, le biennale de la Lyre d'Or de Vichy, les 19 et 20 juin, remportée par une musique française : l'Harmonie du Personnel de la RATP de Paris, avec un morceau spécialement écrit pour ce concours international par notre président fédéral André Ameller et intitulé « Les Camisards ». Enfin, le 4 juillet se déroulait au Donjon (Allier) le cinquantième anniversaire de la Fanfare Donjonnaise.

Le Président termine en adressant ses remerciements à tous ceux qui préparent les élèves ou qui participent bénévolement aux jurys d'examen, aux municipalités et aux conseils généraux qui apportent leur aide financière à nos sociétés populaires et enfin à tous les dirigeants et les responsables départementaux et fédéraux, pour leur aide, leur soutien et le dévouement qu'ils apportent à la cause de la Musique, source de joie, indispensable à la qualité de la vie.

Ce rapport, vivement applaudi, est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée au trésorier général M. James, pour la lecture de son rapport financier, qui laisse apparaître une gestion saine et un bilan positif. Les commissaires aux comptes désignés par le conseil d'administration : MM. Troubat et Chabridon, lui ayant donné cultus de sa gestion, le rapport financier est adopté à l'unanimité et le trésorier félicité et applaudi.

Passant au point suivant de l'ordre du jour, le Président donne successivement la parole aux vice-présidents départementaux :

M. Troubat, en quelques mots, définit ce que fut l'activité musicale dans l'Allier durant l'année passée.

M. Gaillard, nouvellement nommé, explique les difficultés rencontrées pour amener les sociétés de la Corrèze à s'unir dans le cadre départemental et ses espoirs d'arriver bientôt à une solution positive.

M. Le Docteur Duffay, dans son langage savoureusement coloré, examine les difficultés rencontrées dans un petit département comme le sien (la Creuse) par suite du manque de villes importantes, du manque de crédits pour faire vivre ont pour eux in fol et la persévérance valables. Ceux qui font actuellement les sociétés et recrutent des adhérents qui, hélas, ne peuvent pallier les difficultés rencontrées dans tous les domaines.

M. Julien fait rapidement un tour d'horizon de tous les problèmes qui se posent à un responsable, sur le plan local, départemental, régional, voire national, par suite des crédits insuffisants mis à la disposition des nos petites sociétés locales et cela malgré la compréhension des municipalités, des conseils généraux et régionaux. Il est heureux de constater, mais malgré tout insister sur son action : subventions, examens d'élèves, orchestre des jeunes, etc... et aimerait trouver une solution au recrutement des professeurs pour nos modestes sociétés. Il conserve un certain optimisme grâce aux modifications apportées aux structures de la CMF et à la nouvelle orientation prise en bien des domaines. Il fait confiance à tous ses amis musiciens et dirigeants de sociétés pour l'aider dans sa tâche entreprise. Son exposé est vivement applaudi.

AUGMENTATION DES COTISATIONS

M. Rolin expose ensuite les difficultés rencontrées sur le plan financier en raison de l'augmentation des prix dans tous les domaines. Après avis favorable du conseil d'administration, il propose aux congressistes le rajeunissement de la cotisation par société qui serait portée de 50 à 60 F ainsi que celui de la cotisation individuelle par musicien portée de 1,00 à 1,50 F, à compter du 1er janvier 1977. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Toutefois, il précise qu'une étude est actuellement effectuée sur le plan national au niveau de la C.M.F. (projet Chauvier) pour modifier complètement le système de cotisation. Ne disposant pas d'éléments suffisants, le congrès décide de charger le président Rolin de donner qu'une réponse d'attente avant qu'une décision soit prise au niveau de la F.M.C., en congrès.

ASSURANCES

M. Rolin rappelle l'obligation qu'a chaque société de se garantir sur le plan responsabilité civile, plus particulièrement en cas d'accidents. En effet, le président est responsable pour tout accident causé aux tiers par les musiciens de sa société ou à ces derniers au moment où ils sont au service de la société. Il rappelle qu'une assurance de groupe existe sur le plan fédéral dont est chargé, pour la F.M.C., notre digne camarade Delgouffre, de Moulins (Allier), auprès duquel on peut obtenir tous renseignements utiles. Par contre, chaque société est libre de choisir l'assureur de son choix. Mais l'essentiel, c'est de s'assurer et en temps utile ! L'assurance fédérale part du 1er octobre de chaque année.

RECOMPENSES

Le président appelle à nouveau l'attention sur les délais à respecter en matière de demandes de récompenses, certaines sociétés réclamant des médailles quelques jours seulement avant la Sainte-Cécile, ce qui est pratiquement impossible à satisfaire. Ces demandes, passant par le canal des vice-présidents départementaux, doivent parvenir à M. Rolin le 1er juin au plus tard. Pour ce qui est des conditions à remplir, le président les rappelle brièvement, attendu que ces renseignements figurent dans la page « administrative » du journal fédéral.

EXAMENS D'ELEVES

Le président indique à l'assemblée les mesures récemment décidées par le congrès d'automne de la C.M.F. en ce qui concerne les épreuves de solfège et l'articulation des cours (création d'une division pré-supérieure. Dans l'ensemble, le but de la réforme est d'alléger les séances d'examen et d'introduire dans tous les cours une notion de progressivité. Ces explications provoquent de vives réactions de la part de MM. Pouteau et Robert qui estiment que supprimer la lecture rythmique pénalise les jeunes élèves dont la formation vocale n'est pas encore suffisante. Trois suggestions sont formulées : suppression de la lecture instrumentale, maintien de la lecture rythmique et création d'un cours de débutants à partir des méthodes actives. Ces propositions seront soumises à la C.M.F.

ORGANISATION REGIONALE

En vue de regrouper l'action de nos fédérations dans le cadre des régions du programme, il est recommandé dans chaque département de constituer une union départementale sous forme de société (loi de 1901) et de grouper toutes les unions départementales dans chaque région. Cette initiative ne gêne en rien le fonctionnement de nos fédérations actuelles, mais permettra par contre de formuler des demandes de subvention auprès des conseils régionaux. Ce regroupement ayant été effectué pour la région de Bourgogne, tous renseignements pourront être demandés directement à M. Julien, vice-président de la F.M.C. à Nevers, en vue de la constitution de ces groupements.

CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE DE TOUCY

Ce centre ouvert depuis l'année dernière seulement a organisé des stages intéressants. Si d'aucuns ont cru y voir un « super-conservatoire », c'est un erreur, car le but de ce centre est d'en faire la « Maison de la C.M.F. » en faveur de toutes nos sociétés musicales. Malheureusement, étant donné les moyens insuffisants mis à la disposition de cette « école », il a bien fallu commencer par quelque chose pour lui donner vie, et lui permettre de toucher des subventions. Il importe désormais de lui fournir les moyens afin qu'elle puisse remplir pleinement sa mission et atteindre son but. C'est la raison pour laquelle une collecte de 1 F par musicien a été lancée. La Nièvre a été l'un des premiers départements à adresser le montant de sa collecte.

Pour l'année prochaine, de nombreux stages ont déjà été envisagés. On en trouvera la liste et les dates dans le journal de la Confédération dès qu'ils auront été définitivement arrêtés.

JOURNAL C.M.F.

Une commission travaille à la transformation de ce journal. Déjà, on a pu y trouver un notable changement, puisqu'une page spéciale a été réservée à la partie administrative, une autre au Centre de Toucy, une troisième à l'orchestre national junior.

Une étude, afin de mieux rentabiliser ce journal, est effectuée dans le but de rechercher si certaines fédérations importantes, qui font éditer un périodique, ne pourraient pas l'insérer à l'intérieur du journal fédéral. Cela aurait le grand avantage de donner de plus amples informations sur ces fédérations et d'apporter une participation financière appréciable au journal. Mais pour qu'il vive, il importe d'abord que chaque société incite ses musiciens à s'abonner. La somme de 15 F par an, très modique, ne peut gréver un budget familial.

ETUDE DES VŒUX PRESENTES

M. Rolin donne lecture d'un vœu déposé par M. Julien demandant que l'honorariat soit accordé à tout membre du conseil d'administration démissionnaire ayant au moins vingt ans de présence au sein du conseil. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Le président fait également part de la demande de MM. Gogou, Deslignières et Moreau qui désiraient que notre congrès annuel se situe pendant la bonne saison, afin de permettre à de plus nombreux représentants de sociétés d'assister à ces réunions. Ce vœu est également adopté à l'unanimité en précisant que l'assemblée générale annuelle pourrait se situer fin avril - début mai de chaque année. Plus tard, en effet, elle risquerait de coïncider avec les examens d'élèves ou les sorties musicales de nos sociétés.

D'autre part, la majorité des membres présents désire que les congrès continuent à être décentralisés.

MANIFESTATIONS 1977

Rien n'est encore prévu pour l'année 1977. Il semble que les prochaines élections municipales en soient la cause.

CONGRES 1977

Par contre, l'Harmonie municipale de Montluçon pose sa candidature en vue de l'organisation du congrès 1977. Les frais à engager par la municipalité à cette occasion étant très modestes, il ne semble pas que les élections municipales influent sur la décision à prendre. Dès que l'accord aura été obtenu, l'annonce en sera faite dans le journal fédéral.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme chaque année, il doit être procédé au renouvellement de leurs surintendants membres du conseil d'administration. Ce renouvellement s'effectue dans le cadre de chaque département et est entré en vigueur par le congrès.

Pour l'Allier, M. Chabridon est réélu dans ses fonctions. M. Garnault, démissionnaire, est remplacé par M. Tardieu, directeur du Conservatoire et de l'Harmonie municipale de Montluçon. Pour la Corrèze, MM. le Dr Duffay, Pouteau et Sainte-Martine sont réélus. M. Moreau, démissionnaire, est remplacé par M. Lorange, qui devient secrétaire départemental pour ce département. Pour la Nièvre, MM. Jouanique et Julien sont reconduits dans leurs fonctions. Quant à MM. Champault et Boin, qui ont donné leur démission, leur remplacement éventuel sera décidé lors de la prochaine réunion annuelle départementale.

oO

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie chaleureusement M. Guin, adjoint aux affaires culturelles, représentant M. le Dr Benoist, député-maire, excusé ; M. Martin, délégué régional de la S.A.C.E.M., ainsi que les représentants de la presse locale, le « Journal du Centre » et « La Montagne », d'avoir bien voulu assister à nos débats. Il remercie particulièrement la municipalité de Nevers d'avoir bien voulu mettre ses locaux à la disposition de la F.M.C. pour y tenir la réunion du conseil d'administration et le congrès.

Il lève la séance à 13 h. en invitant tous les membres présents au vin d'honneur offert par la municipalité.

Jean JULIEN

SOMMEDIUE (Meuse)

Placé sous le patronage de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse et la présidence effective de MM. Bigotte et Jantry, ont lieu, le 25 avril 1976, à Sommedieu, un festival de musique populaire avec la participation des onze sociétés suivantes : La Valenciennaise de Vaucouleurs, les Musiques Municipales de Boulligny, Commercy, Revigny, la Musique des Jeunes de Parigny-sur-Saulx, l'Étoile de Cousances-les-Forges, les Bleus de la Saulx, l'Aiglon de Metz, la Renaissance de Metz, l'U.J.B. de St-Dizier, et enfin une musique allemande de Nouwid.

Malgré les mauvais temps, la manifestation a suscité un grand intérêt dans la population de Sommedieu et des environs et les six cents musiciens n'ont pas ménagé leur talent au cours du défilé ou sur le podium. Un espoir pour les sociétés : la plus grande partie des participants était constituée de jeunes.

Le festival commença dès 6 h du matin par les sonneries du réveil dans chaque quartier de Sommedieu par la « Lyre de Dieu » puis à 10 h 30, McCabe avec la participation de l'U.J.B. enfin à 14 h, défilé de toutes les sociétés dans les rues de Sommedieu, suivi de l'audition sur le podium de chaque société.

Toutes furent très applaudies par l'assistance.

Le 29 mai 1976, à la mairie de Sommedieu, trois membres de la « Lyre de Dieu » ont affronté un jury présidé par M. Henri Jantry, président-trésorier de la Fédération et composé de Mme Hallé, professeur, et de MM. Yassart, directeur de la « Lyre de Stey », et Hallé, trompettiste.

Résultats - section clairon :

Cours moyens : Bruno Marinmartinez, 16 en solfège, 11 en instrument.
Cours élémentaire : Daniel Dardano, 14 en solfège, 14 en instrument.
Cours préparatoire : Benoît Humbert, 15 en solfège, 12 en instrument.

CHARENTE

Assemblée générale du 24 octobre 1976

Trente sociétés étaient présentes et représentées. Le rapport moral, présenté par le secrétaire général, qui fit le point des exanons fédéraux de 1975, rappela les deux festivals d'Aubeterro (6 juin) et de Lestepes (4 juillet) et exposa la situation présente du problème de la musique à l'école... est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte rendu financier présenté par le trésorier.

L'assemblée prit ensuite les décisions ci-après :
EXAMENS FEDERAUX. — Ils auront lieu les 15 et 22 mai 1977, à l'École de Musique d'Angoulême ; la date de clôture des inscriptions est impérativement fixée au 10 avril 1977.

CONCOURS ET FESTIVALS. — Les maquettes de Châteaufort et leur batterie, le festival Ruffecois et l'Intégrité de La Couronne organisent des festivals qui auront lieu respectivement les 29 mai, 5 juin et 19 juin. Le Fraternelle de Chalais organise un concours national, ouvert à toutes formations et majorités, qui aura lieu le 26 juin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Le troisième tiers sortant ayant été réélu, le conseil d'administration se compose ainsi : président, M. Babin ; vice-présidents, MM. Paintraud et Pouzol ; secrétaire général, M. Mazou ; trésorier, Mme Mazou ; membres : MM. Couppaud, Fetilly, Guschet, Grentilhat, Dulago, Matard et Michaud. Conseillers techniques : MM. Basclé, Coiteux, Gallas et Lesalmonie.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Réunion du Comité de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, du dimanche 3 octobre 1976.

La séance s'est tenue dans une salle du Nouvel Hôtel de Besançon à 10 h, après que les différentes commissions se soient réunies séparément à partir de 9 h 30 en vue d'examiner diverses questions mises à l'étude ; elle était présidée par M. Georges Vriez, président de notre Fédération.

Étaient présents : les vice-présidents : MM. C. Pochon et P. Prost-Prinard ; MM. P. Vuillemin, trésorier ; H. Adam, A. Dauvrel, C. Erard, A. Garaffi, C. Mercier, D. Oeggerli, P. Richard, M. Bagnol.

En ouvrant la séance, le président fédéral souhaita la bienvenue à M. Oeggerli en exprimant son espoir que son concours surtout en ce qui concerne les exanons fédéraux pour la région de Pentharier, M. Oeggerli fera partie de la Commission administrative.

FEDERATION : Le président fit que le fait marquant en 1976 a été la réussite du congrès de Saint-Laurent-en-Grandvaux (Jura) et, au nom du Comité, remerciera et remercia à nouveau notre ami Gilbert Crétin-Maitteaz et son équipe dont le travail a été merveilleux. Toutes les autres manifestations : Fête de l'Amitié à Gray ; Festival des Musiques et Chorales du Pays de Montbéliard ; Festivals de Beaucourt, des 4 Vallées à Roulers ont obtenu un grand succès. Merci aux organisa-

Elle sont présentés obtenent en degré supérieur clarinette, un jeune prix (Mlle C. Bouvin de l'Union musicale de Neuvilly) ; E. Copin du Conservatoire, en degré moyen, une première mention (V. Boduau au bugle, M. Ivoniciens et J.-L. Piquonal à la flûte, trois élèves de l'Harmonie Municipale de Secan et une troisième mention en clarinette à Mlle Istace également de Secan).

Les cours de solfège ont repris partout dans les écoles de musique, avec notamment 110 élèves à Secan, 50 à Revin, 20 à Signy-Auboy, 60 à Carignan, 20 à Margut, 15 à l'école de claquons de Rimogne, 30 à aux Deux Vireux, 60 à Nouzonville.

La fanfare de Rocroi a perdu sa présidence d'honneur, Mme Vianot, et son président actif, M. Hardy, remplacé par M. Ambroliini.

L'Union Musicale Nouzonnaise a donné un grand concert pour la fête patronale locale, devant environ 300 personnes, (sous la direction du président fédéral Jean Pihot), allant Mozart, Strauss, Debussy, J. Davogel, A. Rubinstein, J. Saling. En cette occasion, la société a procédé à la remise des prix « six meilleurs élèves de l'École de Musique. Par contre, l'Harmonie de Charleville-Mézières n'a vu qu'un public restreint : de connaissances pour ses interprétations de Dvorak, Katchaturian, Chiffre, voire de son directeur J. Moscato, avec une composition pour le festival international des marionnettes du début d'octobre. Comme bien d'autres musiciens, entre autres, Mouzon, Fromelenes, Montholiens Challerangais et Grandpré se sont retrouvés pour la fête patronale locale, en préface lointaine à l'organisation en commun du 58ème Congrès Fédéral Ardennais qui aura lieu à Grandpré le 15 mai 1977. Congrès dont parlera notamment le conseil d'administration de la FMA au cours de sa réunion du dimanche 12 décembre qui tirera les conclusions du premier examen individuel de fanfaristes du dimanche 7 novembre.

Un colloque « Batteries-Fanfares » (primitivement prévu les 27 et 28 février) aura lieu sur un « week-end » les 12 et 13 février, à Tambour-Major de la prestigieuse Musique de l'Air de Paris. Les séances de travail auront lieu le samedi après-midi et le dimanche matin avec travail en commun d'un morceau.

Traditionnellement, les Harmonies Ardennaises organisent des élections de « Miss », celle des « Enfants d'Yvois » de Carignan a été élue devant une foule nombreuse le 30 octobre. L'Union Musicale de Nouzonville prépare un « Dîner Dansant » avec un concours géant, présentation de mode et élection du couple U.M.N. (sous forme de jeux) pour le dimanche 7 novembre.

Partout, dans le département, les sociétés préparent, dans la fièvre, les fêtes de Sainte-Cécile alors que l'Harmonie de Vouziers présente, à cette occasion, l'Opérette « Méditerranée ».

AUBE ET HAUTE-MARNE

Journée pédagogique

Dimanche a eu lieu à Vendevre-sur-Barre (Aube) une journée pédagogique réalisée par la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne et organisée par la « Lyre Vendevroise ». Cette journée de travail permit un contact direct avec des professeurs du conservatoire de Troyes, les divers instruments étant répartis par atelier.

L'après-midi fut consacré à l'étude de morceaux d'ensemble. Le but poursuivi est de maintenir un niveau musical de qualité parmi les musiciens fréquentant les écoles municipales de musique et les harmonies, en bénéficiant des conseils de professeurs réputés : ce fut le cas dimanche.

Les dirigeants de la Fédération veulent donner aux jeunes musiciens formés par les Sociétés l'image véritable de la musique telle que l'on doit la concevoir, alors que l'on fausse cette image, dans ces « concours » aux qualificatifs qui laissent rêveurs « concours national », « concours de l'Europe », « concours mondial » où l'on assiste à une véritable « distribution » de coupes-médailles et diplômes à des « solistes » de 8 à 10 ans.

La Confédération Musicale de France, et à travers elle, les Fédérations Régionales se sont toujours élevées contre cela et la journée pédagogique du 24 octobre, s'il n'était besoin, a prouvé que la musique... c'était autre chose ! Ce fut en effet un véritable succès de participation puisque plus de 150 jeunes musiciens venus de vingt Sociétés et écoles Municipales de Musique de l'Aube et de la Haute-Marne ont passé des heures enrichissantes avec deux professeurs dont certains ont une classe internationale, tel M. Paléro, professeur de flûte, soliste à la Télévision.

C'est par l'interprétation de « Petite suite rustique » de Jean Fillet, exécuté par 120 musiciens sous la direction de M. Maurice Failleux que cette journée en tous points réussie, s'est terminée. Elle avait pu être réalisée grâce aux facilités accordées par la municipalité vendevroise et particulièrement par M. le maire et conseiller général M. Micoux ainsi que M. Delricom, directeur du CEG qui avait mis son établissement à la disposition des organisateurs de la dynamique équipe des dirigeants de la « Lyre Vendevroise », MM. Theureau, Grosjean ; Beignon, chef de musique ; Bollenave, vice-président et Harvout, secrétaire, qui avaient réglés tous les détails d'organisation et prévu la réception des participants ; Les Harmonies de Troyes, Arcis-sur-Aube, Lusigny, Pont-Sainte-Marie, Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Saint-André-les-Vergers, l'Harmonie de Troyes, Villenauxe, Plancy-l'Abbaye, Tramel, Romilly-sur-Seine, Sainte-Savine, « La Lyre Vendevroise, Chalindrey et Langres.

CHAMPAGNE ET MEUSE

EPERNAY (Marne)

La Société philharmonique de Champagne est en deuil

Le Comité Robert-Jean de Vogué qui présidait la Société Philharmonique depuis le 19 mai 1946 s'est éteint le 17 octobre dernier. Il venait de passer le cap des 80 ans.

M. de Vogué était l'homme qui savait transmettre à son entourage sa foi de tout ce qu'il entreprenait. D'ailleurs, l'homme de préter, son ami dans la déportation, devait retracer fort bien ce que fut cet homme en citant qu'il lui reconnaissait trois colorations : — la connaissance approfondie de la personne humaine, l'esprit d'analyse, sa simplicité avec les petites gens, s'inquiétant du sort d'autrui. — l'aristocratie s'intéressant à ce qui fait la vie : les sports, la philoophie, la peinture et la musique. — le traditionalisme poussé jusqu'à l'intransigence, l'homme de caractère conscient de ses responsabilités ce qui lui conférait le respect de son entourage.

En effet, M. de Vogué était le Président qui voulait connaître les conditions de vie de ses musiciens, les soucis de chacun, recommandant toujours l'union. La Société Philharmonique participait musicalement à la célébration de l'Office religieux. Les œuvres avaient été choisies par le Président lui-même ; c'est ainsi que l'ensemble conduit par M. René Fournier interpréta « Gloria à Dieu dans la Nature », de Beethoven, La Cantate « 17 de J.-S. Bach, la Romance pour Cor, de Saint-Saëns, l'Élevation et la Marche Funèbre, de Beethoven.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Réunion du Comité de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, du dimanche 3 octobre 1976.

La séance s'est tenue dans une salle du Nouvel Hôtel de Besançon à 10 h, après que les différentes commissions se soient réunies séparément à partir de 9 h 30 en vue d'examiner diverses questions mises à l'étude ; elle était présidée par M. Georges Vriez, président de notre Fédération.

Étaient présents : les vice-présidents : MM. C. Pochon et P. Prost-Prinard ; MM. P. Vuillemin, trésorier ; H. Adam, A. Dauvrel, C. Erard, A. Garaffi, C. Mercier, D. Oeggerli, P. Richard, M. Bagnol.

En ouvrant la séance, le président fédéral souhaita la bienvenue à M. Oeggerli en exprimant son espoir que son concours surtout en ce qui concerne les exanons fédéraux pour la région de Pentharier, M. Oeggerli fera partie de la Commission administrative.

FEDERATION : Le président fit que le fait marquant en 1976 a été la réussite du congrès de Saint-Laurent-en-Grandvaux (Jura) et, au nom du Comité, remerciera et remercia à nouveau notre ami Gilbert Crétin-Maitteaz et son équipe dont le travail a été merveilleux. Toutes les autres manifestations : Fête de l'Amitié à Gray ; Festival des Musiques et Chorales du Pays de Montbéliard ; Festivals de Beaucourt, des 4 Vallées à Roulers ont obtenu un grand succès. Merci aux organisa-

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

**AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE
LE "TOCCATA"**



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

consultés; elle donne également son accord pour porter à 3F le droit d'inscription des élèves aux examens fédéraux au lieu de 2F. Différence que comptabilisera M. Garaffi et qui servira à régler les divers frais de la Commission Artistique; cette question sera soumise au congrès de 1977 pour application à partir de 1978.

La Commission Artistique décide de tenir sa réunion d'hiver le dimanche matin 30 janvier 1977 dans une salle du Nouvel Hôtel, face au monument aux morts devant la gare de Besançon Viotto. MM. les chefs de centres des examens fédéraux seront invités à participer aux travaux de cette assemblée. Le repas pris en commun après la réunion ainsi que les frais de déplacement seront pris en charge par la Fédération.

RECOMPENSES: M. Ponchon, vice-président, donne lecture d'un rapport détaillé de l'exercice des fonctions dont il est chargé.

AUTEURS, JEUNESSE ET SPORTS, ASSURANCES: Rien de particulier à signaler.

EXAMENS FEDERAUX, GRAND PRIX «LOUIS SCHUMACHER»: M. Garaffi rappelle les résultats des examens fédéraux 1976 déjà mentionnés dans le procès-verbal du congrès de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

Le Grand Prix «Louis Schumacher» qui s'est tenu à Belfort le 25 septembre a été remporté par le candidat Jacques Maresch, clarinette à l'Harmonie «Alsthom» de Belfort.

Le calendrier des examens fédéraux 1977 est établi par le Comité. **CONGRES DE MARNAY (Haute-Saône) 1977:** C'est à la Fanfare «La Concorde» de Marnay qu'incombe la charge de l'organisation du congrès 1977. M. Auguste Roy remercie le Comité fédéral pour son bon accueil et d'avoir fait choix de Marnay pour cette manifestation fixée au samedi 4 et dimanche 5 juin et, sur les conseils de notre président M. Vriez, demande à l'Harmonie de l'Amicale des chefs et sous-chefs du département de la Haute-Saône de bien vouloir assurer le concert de gala à cette fête musicale. M. Richard remercie MM. les délégués de Marnay d'avoir pensé à cette formation des chefs et sous-chefs de la Haute-Saône et rend hommage à M. Garaffi d'avoir bien voulu prendre la direction de cet ensemble.

NOTE IMPORTANTE DU PRESIDENT: «CLASSEMENT DES SOCIÉTÉS»: De nombreuses sociétés ont un classement de plus de 5 années; ce classement est donc caduc. D'autres ne se sont jamais fait classer. Un appel pressant est adressé à ces formations pour qu'elles se préparent à se présenter devant un jury fédéral. Pour cela, il s'agit de se munir de son livret confédéral à jour, préparer deux morceaux au choix et se présenter devant un jury au cours d'une répétition ou d'un concert. Le jury est composé d'un membre représentant la C.M.F., d'un membre représentant la Fédération et d'un troisième membre choisi par la société en dehors de ses propres effectifs. Les demandes sont à adresser au président fédéral par le canal du délégué du représentant régional de notre Fédération.

Le président fédéral renouvelle l'appel fait à tous les musiciens fédérés lors du congrès de Saint-Laurent-en-Grandvaux le 13 juin en faveur du Centre National de Promotion Musicale «Albert Ehmann» de Toucy pour aider à l'achèvement de ce centre. Il s'agit pour chaque musicien membre d'une société de donner personnellement «un franc». Allons! un bon mouvement. MM. les dirigeants de sociétés, faites la collecte et versez les sommes reçues, autant que possible par chèque bancaire à M. Pierre Vuillemin, trésorier fédéral, rue des Capucines, 25140 à Charquemont; en cas de paiement au C.C.P. 225-27 Z Dijon, bien spécifier: Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, M. Pierre Vuillemin.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Vriez lève la séance à 11h30.

Le Président fédéral: **Georges VRIEZ**
Le Secrétaire général: **Marcel BAGNOL**

Le Grand Prix «Louis Schumacher» 1976

Le Grand Prix «Louis Schumacher» 1976, 21ème de nom, s'est déroulé le samedi 25 septembre, salle de musique «Alsthom» à Belfort; cette importante manifestation musicale réunit de nom-

breux amis de la Musique. Nous notons la présence de M. le Docteur Schumacher; de M. Vriez, président de la Fédération Musicale; de Messieurs Bagnol, secrétaire de la Fédération Musicale; Wordenberg, adjoint au maire de Belfort et Président de la Lyre Belfortaine; Daniel Butzbach, président de l'Harmonie «Alsthom»; M. Salaun, directeur des relations extérieures de l'Alsthom.

Le jury était présidé par M. Daniel Zemp, délégué artistique de la Fédération Musicale, directeur de l'Harmonie du Personnel des Automobiles «Peugeot» de Sochaux; ce jury était composé de personnalités musicales de la région.

Avant l'audition, M. Vriez saluait la mémoire de M. Louis Schumacher, pionnier de la musique dans la région, ancien président de la Fédération Musicale et ancien vice-président de la Confédération Musicale de France. C'est son fils, le Docteur Pierre Schumacher qui a créé ce grand prix et en est le donateur: 800 F cette année.

Trois candidats avaient été sélectionnés cette année pour ce grand prix, deux seulement se sont présentés: Luc Souvet, trompette de l'Harmonie Municipale d'Exincourt, jouait le premier mouvement «Allegro con Spirito» du concerto en mi bémol majeur, de Hayndel, accompagné au piano par M. Jacques Bourlet et Montbellard. Ce morceau fut interprété dans un style excellent et avec une belle sonorité. C'est Jacques Maresch, clarinette à l'Harmonie «Alsthom» de Belfort qui remporta le prix en exécutant, avec une technique irréprochable, allié à une douce sonorité et une belle musicalité, «Promenade en Bourgogne», suite pour clarinette de André Ameller, accompagné au piano par Mademoiselle Yveline Charbonnier.

Le Docteur Schumacher se félicita du succès de cette matinée en remettant le prix à Jacques Maresch, Luc Souvet était également récompensé.

On entendit ensuite les «Cadets» de l'Harmonie «Alsthom» sous la direction de M. Joseph Zemp, leur dévoué chef.

ILE-DE-FRANCE

ANTONY

Antony à l'heure internationale. Cette année encore, l'Harmonie Municipale d'Antony a vu arriver sur ses rangs de nouveaux jeunes musiciens formés au Conservatoire Municipal. Il devrait en être ainsi partout, et Conservatoires et Ecoles de Musique devraient être les pépinières de nos sociétés musicales d'amateurs.

Il est vrai qu'au sein même du Conservatoire qu'il dirige, Marcel Naulais a créé un orchestre d'harmonie, et les jeunes musiciens, ainsi initiés à la musique d'ensemble, viennent ensuite tout naturellement à l'Harmonie Municipale.

Aussi tenons-nous à rapporter une rencontre de ce jeune orchestre avec une formation analogue allemande pendant le week-end de la Toussaint.

Il y a quelques temps, un homme parcourait la France en s'étant donné comme mission de découvrir l'activité de quelques Conservatoires Municipaux de musique. Cet homme, président de l'Union Européenne des Conservatoires Municipaux, également directeur du Conservatoire de Bonn, était accueilli à Antony où il pouvait assister à une répétition du jeune Orchestre du Conservatoire, que dirige Marcel Naulais. Ainsi naissait l'idée d'une rencontre des formations de jeunes de ces deux Conservatoires.

Dans la soirée du 29 octobre 1976, plus de 50 jeunes de Bonn, garçons et filles, étaient accueillis par Mlle Rougier, maire adjoint, chargée des jumelages et par Marcel Naulais, directeur du Conservatoire Municipal d'Antony.

A la tête de la formation allemande, M. Arthur Ullmann, par ailleurs chef de pupitre à la Beethoven Halle de Bonn. Noblesse oblige, le grand Beethoven ne vit-il pas le jour dans la

capitale fédérale de l'Allemagne, terre d'élection de la musique; le Conservatoire de Bonn en illustre la vitalité, lui qui groupe plus de six mille élèves.

Pour cette rencontre, le programme des musiciens était particulièrement chargé. Après une visite de quelques sites réputés de Paris, l'après-midi du 30 octobre était consacrée à une répétition de chacun des orchestres. Et ensuite, les deux formations prirent ensemble place dans la salle de répétitions que l'on crut un moment trop petite pour recevoir les 100 interprètes réunis sous la baguette de M. Ullmann.

Dès cet instant, la puissance unificatrice de la musique était démontrée. L'écriture universelle effaçait les difficultés linguistiques.

Deux concerts furent donnés durant ces journées, l'un en soirée, le 30 octobre, l'autre en matinée, le 31. Au-delà des plaisirs procurés par la musique, un sentiment profond unissait les auditeurs avec ces musiciens venus d'au-delà de nos frontières. De genre peut-être différent, les deux formations faisaient apparaître dans les morceaux d'ensemble, leur parfaite harmonie complémentaire. Les bois de l'Orchestre d'Antony rivalisaient de sensibilité avec la pureté des cuivres de la formation de Bonn.

En 1977, l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire d'Antony se rendra à Bonn répondant ainsi à une invitation de cette ville et ce sera, nous l'espérons, le prélude à ces rencontres alternatives entre des jeunes, amoureux d'un même art.

Au-delà de la musique, de telles rencontres ont un aspect humain porteur d'amitié, par les contacts que des jeunes réalisent avec sincérité, et aussi par les familles qui accueillent chaleureusement leurs invités. Puissent d'autres villes, animées d'un même idéal de fraternité, emprunter la grande voie musicale pour rapprocher et pour cultiver ce formidable élan de générosité.

ILE-DE-FRANCE

LIVRY-GARGAN

Les activités de «La Livryenne»

A la suite d'une bonne année de travail, le comité a tenu à récompenser tous ses musiciens par une journée de chacun se souvenant. Ce fut, en octobre dernier, une visite à Thoiry et à sa réserve d'animaux sauvages, suivie d'un dîner à Neauphite-le-Vieux.

Nos jeunes avaient en effet, au cours de l'année précédente, fait preuve d'une belle activité, résumée ci-dessous, et qui montre bien que les Sociétés Musicales d'Amateurs sont indispensables à la vie même de nos cités.

— 11 Novembre 1975: célébration de l'Armistice du 11 novembre;

— 22 novembre: audition à l'église pour le mariage de Mlle Tomisic;

— 14 décembre: distribution des prix de l'École de Musique, en présence de M. Paul Pin, président de la Fédération de l'Ile-de-France;

— 1er janvier 1976: La Livryenne prête son concours à l'Assemblée Générale des Anciens Combattants;

— 11 janvier: célébration de la Sainte-Cécile et du 15ème anniversaire de la Société;

— 1er mars: M.M. Dessaint, Directeur, et Royer, trésorier, assistent à l'Assemblée Générale de la Fédération de l'Ile-de-France, sous la présidence de M. Paul Pin, qui leur félicite pour la bonne marche de La Livryenne et la belle tenue de ses concerts;

— 10 avril: la Livryenne anime la fête des Commerçants du Boulevard Chanzy;

— 11 avril: La Livryenne donne un concert dans un quartier de la ville;

— 24 avril: La Livryenne prête son concours à la fête foraine de Tremblay-les-Gonesses; aubade au Marche du Vert-Galand et défilé jusqu'à la Place Ambroise-Thomas;

— 25 avril: sortie à Compiègne; circuit autour de l'aéroport de Roissy; visite du Carrousel de l'Armistice et du Musée photographique;

— 8 mai: participation aux cérémonies officielles de l'Armistice 1939-1945;

— 9 mai: grand concert à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Vincent, maire de Livry-Gargan, et du conseil municipal;

— 15 mai: concert à Sevrin au profit de l'Enfance Handicapée;

— 16 mai: sortie à Soisy-sous-Montmorancy et concert improvisé devant un public nombreux et enthousiasmé;

— 22 mai: La Livryenne prête son concours à la fête laïque de Tremblay-les-Gonesses, où elle donne un concert très apprécié;

— 23 mai: La Livryenne se rend «en dépannage» à Montfermeil pour une fête omnisports; elle s'y distingue, et le maire, M. Rosenblatt, la félicite chaleureusement;

— 28 mai: concert à la fête des Anciens de Tremblay-les-Gonesses, en présence de 1500 personnes;

— 6 juin: la Livryenne est présente à la cérémonie du jumelage des sociétés d'Anciens Combattants et Prisonniers de Livry-Gargan et de Furstenfeldbruck;

— 13 juin: concert à Tremblay-les-Gonesses pour la fête du Vieux-Pays;

— 19 juin: la Livryenne se rend à la fête de Courtry; défilé l'après-midi, retraite aux flambeaux le soir; et promesse d'être réinvitée en 1977;

— 20 juin: à la fête de Livry-Gargan la Société mène le défilé et se fait applaudir sur les points de parcours où elle donne une aubade;

— 13 juillet: défilé avec retraite aux flambeaux;

Merci à tous nos musiciens et aux organisateurs pour un travail aussi important et aussi fructueux. Merci à Monsieur le Maire, à Mme Coulier et à M. Coutehard, ainsi qu'au Conseil Municipal, pour la précieuse aide financière et morale qu'ils apportent à notre belle société.

teront au jury un morceau de leur choix; proposition approuvée par le Comité. La suggestion de M. Vriez: «Afin d'éviter tout chevauchement entre les dates d'examens des Conservatoires et Ecoles de musique de notre région et des examens fédéraux, que la Commission examine le calendrier pour que ces examens puissent avoir lieu courant avril de chaque année». La Commission donne un avis favorable à condition que les chefs de Centres soient

teurs. Nos examens fédéraux qui groupent 1233 élèves se sont déroulés de façon parfaite. Bravo à M. Garaffi, aux chefs de Centres et à tous les membres des différents jurys. Cette année, 3 candidats ont été sélectionnés pour le Grand Prix «Louis Schumacher» et le Concours d'Excellence à Paris.

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE: M. Vriez parle des modifications importantes intervenues au bureau de la C.M.F. Espérons un bon avenir. MM. les correspondants des sociétés recevant le journal sont priés d'informer tous les membres des faits intéressants.

RAPPORTS DES COMMISSIONS:

FINANCES: M. Pierre Vuillemin, trésorier, est invité par le président fédéral à exposer la situation financière au 30 septembre 1976: Calise Fédération: 8401,78; Calise de Sevrin: 24532,23.

Sur la proposition de son président, le Comité décide de porter l'indemnité de décès de 200 F à 500 F, décision à faire voter par le Congrès de 1977. Le comité désire, qu'au moment de la disparition d'un membre dans une société, ses dirigeants fassent parvenir un avis de décès dans la presse régionale.

ADMINISTRATIVE: Lecture est donnée par M. Bourret d'une lettre d'invitation à des réunions organisées par le correspondant permanent des Affaires Culturelles, secrétaire général du Centre régional de diffusion culturelle. Le Président a chargé des membres du Comité à s'y rendre en leur faisant parvenir la photocopie de ladite lettre, un échange de vues se tient à ce sujet.

La commission rappelle le prix du livret confédéral: 20 F et de la carte théâtrale: 10 F, à demander à la C.M.F. à Paris.

ARTISTIQUE: Par la voix de son rapporteur, M. Erard, cette commission émet le vœu de la création d'un concours de classement pour les sociétés qui le désiraient, à l'occasion de petits festivals régionaux, avec jury fédéral. A partir de 1977 les candidats retenus pour le Prix «Louis Schumacher» prése-

EAUBONNE

Un grand concert de la Lyre Amicale

Le dimanche 24 octobre, à 16 h 30, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Villa d'Eaubonne, la Lyre Amicale a donné son grand concert d'ouverture de la saison musicale 1976-1977. De nombreuses personnalités honoraires de leur présence cette soirée à laquelle les amateurs de musique étaient venus assister en grand nombre.

M. André Petit, conseiller général - maire d'Eaubonne, et M. Henry, maire adjoint, retenus par d'autres obligations, étaient excusés. La municipalité était représentée par MM. Maillier-Gaste et Hollman, maires adjoints, et M. Bonnet, conseiller municipal. Etaient également présents : Mme La Coniac, présidente de l'Association Eaubonne-Budenhelm, et Mme Kault ; MM. Cornet Godfrey et Witebolle, membres du Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Val-d'Oise.

Le concert débuta par un marche aux accents "amiliers" : « Alsace Lorraine », de Morgoux, que dirigea M. Jacques Thomas, sous-chef de la Lyre Amicale. Puis, M. Jean Dardenne, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, directeur de la société, conduisit l'orchestre dans l'interprétation de cette fort belle œuvre de Serge Lancel : « Hymne à la Musique », qui suivit la célèbre Marche du « Tannhäuser » de Richard Wagner. Cette première partie devait se terminer brillamment avec l'andante de la « Symphonie Inachevée » de Franz Schubert, exécution au cours de laquelle fut remarqué le solo de hautbois d'Eric Szili, élève de l'Ecole Municipale de Musique.

Une autre marche bien connue « Saint-Cyr », d'Alazard, dirigée par M. Thomas, marqua le début de la seconde partie. Elle fut suivie, sous la baguette de M. Dardenne, d'une excellente interprétation de l'alerte ouverture des « Saltimbanques », de Louis Ganne. Puis, changement de rythme avec « Sensation », de Javogel, et une œuvre du célèbre compositeur et chef d'orchestre de jazz Glenn Miller : « Moonlight Sérénade ». Louis Ganne déjà à l'honneur au cours de cette seconde partie, devait apporter le point final à ce concert puisque le dernier morceau du programme fut le « Marche Lorraine ».

Nos félicitations et nos remerciements à la Lyre Amicale d'Eaubonne, à ses chefs et musiciens, pour nous avoir offert cette soirée musicale très réussie. Nous serons encore très nombreux à répondre par notre présence au prochain rendez-vous qu'ils nous fixeront, afin de les applaudir comme ils le méritent pour leur talent et pour les efforts qu'ils déploient en vue de nous satisfaire.

MIDI

CARCASSONNE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. Georges Anisset, capitaine en retraite et membre de l'Harmonie Municipale de Carcassonne.

Bien connu dans les milieux musicaux de Carcassonne et des environs, Georges Anisset avait à l'époque dirigé un cours de musique et une chorale à Limoux.

Sa sépulture a eu lieu au cimetière Saint-Vincent de Carcassonne ce vendredi 25 septembre. Il était âgé de 64 ans.

En cette pénible circonstance, nous présentons à ses deux fils, Gérard et Pierre, nos sincères condoléances.

AVEYRON

Après un festival de musique populaire à Decazeville.

L'Union des Sociétés Musicales de l'Aveyron (harmonies, batteries-fanfars, chorales et groupes folkloriques) organise chaque année, un festival départemental dans une localité du département. Le quatrième festival s'est donc déroulé cette année le dimanche 12 septembre à Decazeville à l'occasion de la fête patronale de la cité et, comme les précédents, bien que le concept soit un peu différent, il a obtenu un double succès :

- Succès de participation : quelque six cents musiciens ou choristes se sont produits ;

- Succès d'affluence : les prestations des diverses sociétés, ainsi que la prestation de l'ensemble ont été suivies par un public nombreux à la fois éméché et enthousiaste ; étonné par le nombre de participants que bon nombre de spectateurs ne soupçonnaient pas, enthousiasmé par la qualité des morceaux exécutés et par le sérieux de tous les exécutants.

Mais, voici plus en détail le programme de cette manifestation :

A 9 h., réception des 14 sociétés par le bureau de l'Union départementale composée de M. Robin, président ; M. Bourcier, secrétaire, et M. Maucos, trésorier, ainsi que par les membres du Comité des fêtes de Decazeville. Mise en place des diverses sociétés et répartition des 3 morceaux d'ensemble.

Après, à chaque société se vit confier la tâche d'animer un quartier de la ville, l'éclat dont chacune s'accrocha à la perfection et nous en eûmes les échos qui nous en sont parvenus.

Quant au même temps, la Chorale Emma Calvé et Millaud se produisit à la messe en la chapelle de l'Hôpital. Enfin, que la veille, la Chorale Sol-Minor de Decazeville avait participé à la messe en l'église Notre-Dame.

Chacun se retrouva à 11 h. au départ du défilé officiel, défilé réhaussé par la présence de personnalités locales en la personne de M. Roques, maire de la ville ; M. Delpech, conseiller général du canton ; de nombreux conseillers municipaux, présidents de sociétés et responsables d'administration ; de personnalités départementales en la personne de M. Robert Fabre, député de l'arrondissement, et de M. Tranchert, Inspecteur d'Académie du département ; de personnalités régionales en la personne de M. Lepargneur, représentant M. Balagna, délégué musical régional à Toulouse.

S'étaient excusés M. Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. le Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue ; M. Claude, directeur départemental de Jeunesse et Sports, et M. Mazars, maire et conseiller général.

Cet imposant défilé parcourut une partie du chemin entre deux haies de spectateurs et fit un arrêt au monument aux morts, autour duquel toutes les sociétés se rangèrent. Là, deux gerbes furent déposées : l'une par M. le maire, l'autre par le président de l'Union départementale et le président du Comité des fêtes, tandis qu'un procédé à un livret de pigeons, que l'Avonir Decazeillois exécutait les sonneries officielles et la Lyre Decazeilloise enthousiasmait la foule présente par l'exécution d'un morceau de circonstance et de la Marsillaise.

Après cette halte le défilé se reformait pour continuer sa route jusqu'à l'entrée de la ville où avait lieu la dislocation avant le déjeuner pris dans les divers restaurants de la cité.

Mais avant le déjeuner, M. le maire avait tenu à recevoir, à la mairie, pour un vin d'honneur, les personnalités déjà citées ainsi que les présidents et directeurs de toutes les sociétés présentes, à qui il souhaitait la bienvenue et les félicitait pour la première partie de leur prestation. M. Robin lui succédait pour le remercier de son geste.

L'après-midi débutait par un défilé analogue à celui du matin, mais en sens inverse, défilé au cours duquel chaque société eut le loisir de se faire entendre par une foule toujours plus dense.

Pendant ce temps, l'Harmonie Villavois, la Chorale Emma Calvé et la Chorale Sol-Minor donnaient un aperçu de leur répertoire placé Gabrol devant les nombreux spectateurs attendant l'arrivée des autres sociétés, tandis qu'aux personnalités déjà citées venait se joindre M. Puech, président du Conseil général de l'Aveyron, qui avait été empêché le matin.

Mise en place rapide de toutes les sociétés pour l'exécution du premier morceau d'ensemble, « Sans-Peur » pour harmonies, tambours, clairons et cors de chasse, à l'issue de laquelle il fut procédé à une remise de coupes.

C'est ainsi que M. Robin, M. Boyer et M. Magez se virent remettre une magnifique coupe, chacun par M. Zarate, président du Comité des fêtes, tandis que le président de chaque société en recevait une des mains des personnalités présentes, geste d'amitié qui fut très apprécié par les uns et les autres.

Pour clore cette journée, exécution des deux autres morceaux d'ensemble, Roncevaux et Le Grenadier du Caucase, par les quelque 600 exécutants sous la direction de M. Robin.

Les buts poursuivis par l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron, à savoir : prouver la vitalité de la musique au Aveyron, se faire connaître d'un public toujours plus grand, et lier des liens de plus en plus étroits entre les diverses sociétés, ont été atteints en ce dimanche 12 septembre 1976 à Decazeville. Aussi cette journée ne sera pas sans lendemain, et d'ores et déjà nous pensons à l'organisation de la prochaine dans une autre ville.

Participaient à cette manifestation départementale : la Lyre Decazeilloise, l'Harmonie Millavois, l'Union Musicale de Villefranche-de-Rouergue, l'Union Musicale de Rodez, la Lyre Naucelleoise, la Lyre St-Affricaine, l'Harmonie de Marciac, l'Avonir Decazeillois, l'Elan Millavois, l'Echo de la Vallée d'Espalion, l'Espérance Rignacoise, la Diane Rouergate, la Chorale Emma Calvé de Millau et la Chorale Sol-Minor de Decazeville.

PYRENEES ORIENTALES

Assemblée générale de l'Union musicales

Les sociétés musicales et chorales ayant leur siège dans le département et affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales du Midi se sont réunies en assemblée générale au siège de l'Harmonie Municipale de Perpignan le 17 octobre 1976 sous la présidence de M. Michel Peus, vice-président de la Fédération du Midi, délégué pour le département : 12 sociétés étaient présentes.

M. Michel Peus a dirigé les débats en présence de M. Mouraux trésorier-adjoint de la Fédération du Midi, et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Les concours financiers encore modestes dont l'Union a pu bénéficier en 1976 ont permis d'organiser le 30 mai à Perpignan un grand rassemblement de sociétés musicales, de chorales et des groupes de majorettes, qui a reçu un excellent accueil de la population.

Le principe de l'organisation en mai 1977 d'un concert départemental accompagné d'un festival a été retenu et le souhait a été émis que cette manifestation puisse se tenir à Argelès-sur-Mer.

MM. Peus et Mouraux ont précisé au cours des divers problèmes que posent aux dirigeants la création et l'administration des sociétés, problèmes que la Fédération du Midi peut les aider à résoudre.

Avant de se séparer les délégués des sociétés ont décidé de maintenir en fonctions le bureau de l'Union dont la composition est donc la suivante : président : M. Michel Peus ; trésorier : M. Albert Sinto, assisté de M. Louis Sibido, trésorier adjoint ; secrétaire : M. André Mouraux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi.

PAMIER

Inauguration de la nouvelle Ecole de musique

L'étude de la musique à Pamiers est un véritable institution et il n'est aucun art qui, dans cette ville, jouisse d'une aussi grande popularité.

La preuve en a été une nouvelle fois fournie en ce vendredi 8 octobre, lors de l'inauguration de la nouvelle école de musique, qui rassemble les principaux notables de la ville, du département et d'ailleurs qui avaient répondu présents à cette manifestation en faveur de la Musique. Une importante proportion de musiciens, d'élèves et de professeurs assistaient aussi à cette inauguration.

Il faut dire de suite que l'aménagement de l'ancien Moulin du Pont-Nouveau petit conservatoire de Musique, est digne de tous éloges. On est absolument ébloui par le bon goût et l'ingéniosité qui ont été mis en œuvre pour transformer une vieille bâtisse en un « home » accueillant et d'une notoriété parfaite, à savoir, murs insonorisés, ambiance feutrée, salle de musique insonorisée, de quel faire du bon travail.

Aux compliments qui furent adressés au maire de Pamiers, M. le Docteur Paroilles, par les invités, ce dernier, modestement déclarait qu'il n'y avait dans cette réalisation aucun motif de s'enorgueillir mais que tout simplement cette nouvelle école répondait à une stricte nécessité. Quoique analphabète en Musique, M. Barailla disait le plus grand bien de cet art si beau qu'est la musique.

Pamiers, ville pilote de la Musique, ainsi que l'a qualifiée M. Maurer, vice-président fédéral et Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège, dans son discours, se devait de posséder un établissement qui soit un outil de travail correct et efficace.

C'était au tour de M. Sarzi, président de la Fédération du Midi d'apporter des félicitations à M. le maire et son conseil municipal pour l'heureuse réalisation de cette belle école de Musique en comparaison de celles déjà existantes et quelquefois vétustes, et encore, dit-il, grand merci car à l'heure actuelle on apprend encore la musique dans des petits villages dans une arrière salle de Café. Entrer dans un bel établissement aux murs moquetés de liège et à l'ambiance feutrée ne peut que prédisposer à l'étude. S'adressant à M. le Directeur Gutermann, dont il fit l'éloge, il demanda à celui-ci de continuer l'œuvre entreprise par lui-même et ses professeurs pour faire de la ville de Pamiers une ville à l'image de la musique populaire.

N'oublions pas aussi de dire que M. Gutermann est un directeur placé à la tête de l'école de Musique de Pamiers depuis plus de 20 ans. Son souci de perfectionnement est bien connu du milieu musical : 120 élèves sont placés sous ses soins éclairés, nombreux sont ceux qui à la fin des études musicales vont grossir les rangs de la Société musicale « La Philharmonique ». Le stage annuel des jeunes musiciens du département de l'Ariège qui a lieu début septembre à St-Cyprien-Plage est composé par une grande partie de ses jeunes musiciens. Nous notons en passant un quatuor de trombone modelé à sa façon par Gutermann est un excellent tromboniste et un excellent chef de musique.

M. le Docteur Saint-Paul, maire du Mas-d'Azil et député de l'Ariège, est non seulement un ami de la Musique mais aussi un très bon violoniste. Dans sa brillante allocution il disait à quel point la musique lui apportait cette sérénité délicate et aussi une possibilité « d'élevation nécessaire à l'homme ». Arriver à faire apprendre la musique à de jeunes enfants, quelle mission est-elle plus noble », déclarait le député de l'Ariège.

Avant les discours, la Philharmonique, sous la direction de M. Gutermann avait interprété « Vieux Camarades », marche allemande de Teiko, et la célèbre ouverture de von Suppé : « Cavalerie légère » que tous les participants saluèrent par un tonnerre d'applaudissements.

Après la visite des locaux, le petit concert improvisé de la Philharmonique, les échanges amicaux autour du buffet, en pareille circonstance ont toujours un grand plaisir de se retrouver. Souhaitons une longue vie à cette nouvelle école de Musique dont Pamiers et sa population s'enorgueillissent, et la formation de nombreux élèves qui deviendront à leur tour quelques années d'excellents musiciens qui feront le bonheur et la haute renommée de la Philharmonique.

Parmi les personnalités présentes, en dehors de celles déjà citées, on pouvait remarquer M. Lepargneur, sous-préfet de Pamiers, Mgr Soulie, évêque de Pamiers, M. Astre, conseiller général, M. Henri Bort, Directeur du Conservatoire national de Musique de Toulouse, M. Francis Batagna, délégué du Ministère des Affaires Culturelles.

GARD SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT Philharmonique

La saison musicale 1975-1976 est à peine terminée que la prochaine est déjà en préparation. Nous sommes heureux de dire que notre société a fourni un gros effort, partout où elle a été présente, nos concours ont été très appréciés. Nos musiciens ont participé aux manifestations officielles de Sauve, Pompignan, Saint Hippolyte du Fort. Puis ce fut à Montiers-Cavalliac, où après un court défilé, un concert fut donné sur place. Un vin d'honneur fut offert dans les salons de l'hôtel de Ville de Cavalliac, puis un déjeuner fut offert par la Municipalité, accueilli très chaleureusement que nous n'oublierons pas.

Les Hautes Cévennes ont retenti des échos sonores de la Philharmonique au Cadar avec les majorettes de Saint-Génies, au Mazol, avec les majorettes et la musique des Sapins Pompiers de Nizas ; il y eut aussi un déplacement de notre société à Prades-Lézet avec les majorettes de Saint-Jean-de-Védas, à Quissac, à la fête de Vile.

La fanfare du Cabèsac était jointe à nous : nous sommes heureux de féliciter et remercier les organisateurs de

ces fêtes locales, toujours aussi vivante. Enfin, à Pompignan, avec nos amis « de Quissac et encore les majorettes de St-Jean-de-Védas évoluant sur les airs de la « Philharmonique cigaloise » de la « pan a ». Y sein mai » ; tel aussi réception chaleureuse et amicale. Voilà en partie le bilan d'activité de notre société musicale : les vacances seront courtes, laissons faire les vendanges, les répétitions reprendront en octobre, à une date qui sera annoncée. On prépare la nouvelle saison pour laquelle notre chef, M. Abrassart, se prépare pour aller de l'avant et faire toujours de mieux en mieux.

Le Président, Léo NICOLAS

COURSAN

Nous avons appris avec tristesse le décès après une longue et cruelle maladie de notre ami François Garbay, qui excellait au plectre des basses de l'Harmonie Républicaine de Coursan. Il était âgé de 75 ans et appartenait à l'Harmonie Républicaine depuis 1921. Lors du centenaire de cette brillante société qui a eu lieu le 13 juin, M. André Sarzi, président fédéral et ami du défunt, lui avait remis la médaille des vétérans avec palmes.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Orléanais-Berry

Remise officielle des instruments

A une ou deux exceptions près, toutes les sociétés musicales des six départements de la région Centre, concernées par l'opération d'achats groupés et subventionnés, ont délégué, chacune, plusieurs représentants à la manifestation organisée par le Groupement des Fédérations de la région Centre.

Monsieur Paul Masson, préfet de région, accompagné de MM. Delaneau, député de l'Indre-et-Loire, rapporteur général du budget au Conseil régional ; Pagnon, représentant le ministère des Affaires culturelles ; Boyer, sous-préfet de Gien, avait été accueilli à la Maison de la Culture d'Orléans par MM. Villatte, président du Groupement ; Poret, Froidefond, Mme Fleury, vice-présidents ; M. Clément, secrétaire, etc...

Sur le podium à pris place le quatuor de saxophones de Vierzon qui représente en la circonstance l'amateurisme (le très bon), et qui va émailler cette cérémonie, par ailleurs très tendue, d'interprétations qui recueilleront les braves unanimement des auditeurs.

C'est donc dans un climat où président à la fois la dignité et la simplicité que M. Villatte prononce une allocution dans laquelle chaque phrase et chaque mot ont leur importance. C'est d'abord pour remercier le préfet de région et les personnalités de leur présence et pour excuser celles qui n'ont pu assister. C'est pour remercier aussi les présidents et rapporteurs et les membres du Conseil Régional et du Comité Economique et Social qui, par leur avis et leur vote, ont permis la financement à 50 % (130.000 F) du programme de dotation, comme il se plaît à remercier également le Ministère de la Jeunesse et des Sports, intervenant pour 5 % du programme. Et c'est encore pour exposer ce que sont réellement le rôle et l'importance des sociétés musicales d'amateurs dans les cités, grandes ou petites, urbaines ou rurales ; ce qu'est l'action de chacune d'elles en faveur des jeunes et comment les Fédérations départementales, et le Groupement qui en coordonne les efforts et la Confédération Musicale de France qu'animent de nombreux professionnels concourent au rayonnement de la musique populaire et de la musique tout court.

Le président Villatte souligne plus particulièrement le travail qu'a eu à fournir le secrétaire du Groupement René Clément, tant en ce qui concerne l'établissement du dossier qu'il a de refaire plusieurs fois, qu'on ce qui touche à l'organisation même de cette manifestation.

A ce propos, le président tient à remercier M. Olivier Kettan, directeur de la M.C.O., qui, avec l'accord de la municipalité d'Orléans a aimablement mis « l'Hexagone » à la disposition du G.F.M.R.C.

Enfin, le préfet reçoit des mains de M. Villatte la médaille d'honneur de la C.M.F., en témoignage de la reconnaissance des sociétés et de leurs responsables.

Dans sa réponse, M. Masson souligne l'intérêt de l'existence des musiques qui concourent au maintien de la vie et des traditions de nos villages, en même temps qu'elles créent des foyers de rencontre et de chaleur humaine.

Il est bon que parfois les modestes, les obscurs, qui engendrent autour d'eux joie et sympathie, soient à l'honneur », dit-il. Cette remise doit être considérée comme le témoignage des préoccupations régionales à l'égard de ceux qui participent activement à l'animation de nos cités, et le préfet observe que la région, avec ses 400 sociétés, compte quelque 18.000 musiciens et 4.000 élèves. Avec ces familles intéressées, ce sont 50.000 personnes qui touchent les activités des formations.

La qualité de la vie n'est pas seulement du béton et des routes. Elle passe aussi par les valeurs spirituelles et culturelles, ainsi que par l'expression du goût que vous représentez ». Après cette conclusion, les sociétés sont appelées à prendre possession des instruments qui leur sont attribués. Elles sont ainsi 101 à se partager les 246 instruments exposés.

La fin de cette distribution fut marquée par une nouvelle intervention du quatuor de Vierzon, dirigé par Marcel Bailchon.

Après que les longs applaudissements se soient arrêtés, l'assistance fut conviée au vin d'honneur.

En prolongement de cette manifestation, le Groupement des Fédérations musicales de la région Centre se devait de proposer que les principaux représentants de l'établissement régional reçoivent les témoignages de gratitude de la Confédération Musicale de France. Et c'est ainsi que différents ordonnances ont fourni l'occasion d'honneur et de remercier publiquement : M. Pierre Sudreau, député-maire de Btpis, président en exercice du Conseil régional, qui recevait l'Harmonie

Estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours, après le séjour musical et de vacances de Royan, le 22 août, et auquel M. Jean Chavigny, président départemental de la F.M.O.B. remit la médaille d'honneur de la C.M.F.

M. Louis Perrin, président en exercice du Comité Economique et Social, qui recut la même distinction de l'Union départementale de l'Indre-et-Loire, à la Maison de l'Agriculture de Chartres, en présence de M. René Clément, président de la F.M.O.B. et M. Raymond Boisdé, ancien président du Conseil régional, député-maire de Bourges, qui fit beaucoup pour l'aboutissement heureux du dossier, il revenait au président du Groupement des Fédérations Musicales de la région Centre, M. François Villatte, berruyer de surcroît, d'épingler au revers de l'habit de M. Boisdé, la médaille d'honneur de la C.M.F., et de lui remettre le disque de l'Harmonie Estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours. Cette manifestation s'est déroulée en présence de MM. Millat, président départemental de la F.M.O.B. et Martignoni, directeur de l'Ecole Nationale de Musique.

Festival de Beaugency

Les très nombreux spectateurs qui ont franchi les portes du stade Paul-Léglise de Beaugency ne regretteront sûrement pas d'avoir répondu à l'invitation du Comité des Fêtes et de la Société Musicale en ce dimanche 23 mai 1976.

Les 12 sociétés présentes, parties de différents points de la ville, ont ouvert cette fête musicale par des défilés qui eurent une foule nombreuse et intéressée. Selon un plan minutieusement préparé par MM. Debillon, président de la Société Musicale, Serge Vaysse, directeur André Forget, président du Comité des Fêtes, et Jean Voinin, adjoint au maire, le programme allait se dérouler parfaitement, à la satisfaction des auditeurs et des musiciens qui ne ménagèrent point, les uns, leurs applaudissements prolongés ; les autres, leurs efforts pour une présentation de qualité.

C'est ainsi que se succéderont :

- 1) Echo de la Forêt de Saint-Lyé-la-Forêt (directeur : D. Masson) ; « St-Lyé ou fête » de D. Masson ; « Le passage du grand car » de L. Glemant.
2) Union Musicale de Gien-Saint-André (directeur : P. Harnois) ; L'heure du réve » de J.-M. Champel ; « Louis XIV » de Darius Millot.
3) Magdunoise du Meung-sur-Loire (directeur : P. Lullitor) ; « La Joyeuse » et « Mes adieux à la Magdunoise » d'Archaux.

- 4) Fanfare de la Chapelle-Saint-Martin (directeur : R. Pouteau) ; « Cithare », fantasia-ballet de Francis Poppy ; « Carrousselavec Sydney Bechet » de Laurance Delbecq.
5) Batterie-Fanfare de Lailly-en-Vallée (directeur : L. Griveaud) ; « De temps en temps », marche de R. Fayouille ; « La Montchanoise », marche de R. Poirier.

- 6) Union Musicale de Boule (directeur : J. Quatrehomme) ; « Harmonie et Paso » de E. Margolli (arrang. de Luis Escobar) ; « Symphonie en C » de F.-J. Gossec (arrang. de Jan Molenaar).
7) Société Musicale de Saint-Ay (directeur : J. Bougeureau) ; « Les Dragons de Villars », fantasia de E. Millot ; « A la Française », marche de Delbecq-Gouta.

- 8) Société Musicale de Cravant (directeur : J. Philippot) ; « La Garsine », mourokka russe de L. Ganne (arrang. de Rouvelrois) ; « Show Lido », fantasia moderne de John Darling.
9) Fanfare des Vignerons de St-Claude-de-Diry (directeur : G. Recault) ; « Egmont », ouverture de Beethoven ; « Empiro Stado Building », fantasia-jazz de Darling. — Par son ensemble Junior (directeur : Mme Fleury) ; « Marche triomphale » de Lully ; « Kalinka », folklorique russe, une mention toute spéciale doit être faite pour ces jeunes.

- 10) Fanfare St-Marc-St-Vincent d'Orléans (directeur : L. Malot) ; « My Fair Lady » de Frederick Loewe ; « Marches des Travailleurs » de François Monchetti.
11) Harmonie - Batterie Municipale d'Ingré (directeur : G. Viduier) ; « Le roi s'amuse » de Lou Deibes ; « Ronde in Blue » de Fernand Ruelle ; « Marche de la 2ème D.B. » de V. Clowez.

- 12) Fanfare d'Orzeuville-Marché (directeur : G. Henault) ; « L'Emulation », petite ouverture de concours de L. Canivez ; « A Stranger in New-York » de J. Darling.

A l'issue du programme, M. Jursillon, conseiller général et maire, remit à chaque directeur une médaille-souvenir de ce festival. Et c'est avec la « Marche de la F.M.O.B. » de Serge Vaysse, dirigée par l'auteur, et « La Marsillaise » qui devait se terminer la première partie des festivités prévues.

En effet, rendez-vous était donné à tous au parc municipal, où la Musique de la Police Nationale prenait possession du podium à 21 h. Les 120 musiciens de Commandant Pierre Bigot se sont acquittés de leur mission avec tout le brio que nous leur connaissons et qui reste, pourtant, chaque fois, une nouveauté découverte. Débuté par « La Marche Hongroise » de Berlioz, dirigée par le chef-adjoint Michel Meriot, le programme s'est poursuivi dans des genres très différents pour se terminer par l'heureuse association de la Musique et de la Batterie-Fanfare. Furent interprétés :

- « La Grande Pique Russe » de N. Rimsky-Korsakov ; « Symphonie de Paris » de S. Lancel ; « Divertimento » de V. Persichotti ; « Porgy and Bess » (sélection) de G. Gershwin ; « Ball of the Ball » de Leroy-Anderson ; « Batteries de l'Empire » (par l'ensemble des tambours). Chef tambour : Denis Quinchon. Final par la Musique et la Batterie-Fanfare ; « Tam » de Fayouille ; « Variations de Devogel » ; « Top Top » de Luyartier.

Parmi les personnalités présentes, et en plus de celles dont le nom a déjà été cité, il convient de mentionner M. Destouches, conseiller général ; M. Feuillâtre, maire d'Ingré ; les Peres Faucher et Denis, etc...

La F.M.O.B., qui patronait cette manifestation et qui y était représentée par son président René Clément, adresse ses félicitations et ses remerciements aux organisateurs bénévoles. Ce sont des réalisations de ce genre et de cette qualité qui assureront à la musique d'amateurs la place qui lui revient, tant en ce qui concerne le développement de l'art qu'en ce qui touche les rapports humains dans la société. A noter également l'aide de la municipalité de Beaugency et la participation active des différents services municipaux.

VENDOME

C'est devant une salle absolument comble que s'est déroulé, le 14 mars, le 20ème gala de l'Harmonie municipale de Vendôme...

En première partie, M. Jacques Gillard, sous-chef, a dirigé un arrangement sur une marche américaine...

En seconde partie, l'Harmonie municipale a transporté l'assistance à travers le monde. Ce fut sans conteste l'apothéose de cette soirée...

Au cours du vin d'honneur, M. Lascau, maire et président d'honneur de l'harmonie, a évoqué le souvenir de M. Mouchier et fait l'éloge de M. Bressan...

La prochaine manifestation de l'Harmonie municipale de Vendôme se déroulera dans la cour du cloître de l'abbaye...

En Chablais, M. Passaquin confirme qu'aucun somme est allouée aux sociétés, mais seulement aux écoles de musique...

10 écoles, il y a vingt ans, 10 écoles encore maintenant. Mais où sont les petites sociétés ? Dans le même laps de temps, aucun effort de leur part n'a été constaté.

M. Adam a fait un rappel sur le congrès Sud-Est de Tournon, de bonne tenue. Celui de l'an prochain se tiendra à Tassin-la-Demi-Lune...

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 11 septembre dernier, M. Adam avait informé l'assemblée de la création d'un Comité de Liaison...

M. Adam ajoute que la création de ce Comité rend nécessaire l'établissement des statuts-loi de 1901, lesquels seraient proposés et adoptés lors d'assemblées générales...

D'autre part, le président fédéral fait état de l'A.D.D.M., l'Association des Affaires Culturelles, qui par ses responsabilités départementales, laquelle aussi, sur certaines conditions pourrait prévoir des aides financières d'équipement.

Il donne des détails sur le déroulement des stages existant actuellement.

Celui de VESC - fédéral - se déroule à la première quinzaine d'août 77, avec pour but la formation de moniteurs de valeur pour nos sociétés musicales Niveau moyen ou moins.

Celui de Toucy est d'un niveau plus élevé, approchant l'étude de certaines disciplines.

M. Adam, concernant le Centre de Promotion Musicale de Toucy, rappelle l'appel de son Conseil d'Administration, paru dans le journal de la C.M.F. de mai 76...

Des précisions sont données intéressant le G.S.O., les récompenses dont les demandés doivent être transmises à bonne date.

A noter une intervention de M. Durcrot qui a permis de demander s'il ne serait pas possible, dans nos diverses réunions, concernant spécialement la technique, d'y convoquer M. Letellier...

M. Coudurier fait remarquer qu'aux Statuts, il n'est prévu que 3 représentants par fédération, mais que l'on pourrait sans encombre en prévoir un quatrième...

M. Porporato se félicite des bons résultats obtenus cette année dans les différents examens fédéraux et en toutes disciplines.

Pour l'an prochain, le Technico, dans sa réunion à laquelle participait M. Nicque avait fixé les dates suivantes des examens fédéraux habituels:

Préparatoire et élémentaire: Evian et Thonon, le 26 mai; Anancy, 1er juin; Annemasse et Passy, le 8 juin.

Moyen: Cluses, le 15 juin.

La date du Supérieur sera le 24 avril, à Lyon.

D'autre part, les dates suivantes ont été retenues pour les festivals habituels: Anancy, le 5 juin, à Anancy; Chablais, le 19 juin, à St-Paul; Faucigny, le 26 juin, à Samoens.

MONTELMAR

Congrès de l'Union des Sociétés Musicales de la Drôme.

Le 10 octobre 1976, la ville de Montélimar a chaleureusement accueilli le congrès de l'Union des Sociétés Musicales de la Drôme en son théâtre d'opéra, copie fidèle de l'Opéra de Paris.

M. Nicolas a remercié les congressistes d'être venus si nombreux, pouvant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à leur Union. Après avoir excusé l'absence de M. Maurice Pic, retenu par d'autres obligations, M. Nicolas a souligné l'importance de ce congrès.

M. Nicolas a remercié les congressistes d'être venus si nombreux, pouvant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à leur Union. Après avoir excusé l'absence de M. Maurice Pic, retenu par d'autres obligations, M. Nicolas a souligné l'importance de ce congrès.

M. Nicolas a remercié les congressistes d'être venus si nombreux, pouvant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à leur Union. Après avoir excusé l'absence de M. Maurice Pic, retenu par d'autres obligations, M. Nicolas a souligné l'importance de ce congrès.

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

Table listing instruments and prices: TROMPETTE, ut et si b (465/615), CORNET, si b (545/695), BUGLE, si b (625/795), ALTO, mi b (930/1190), BARYTON, si b (1200/1550), BASSE, si b à 4 pistons (1730/2215), SOUBASSOPHONE, si b (5090/6200), TROMBONE à coulisse (630/855), TROMBONE à pistons (950/1175).

LAQUES OR CLES CHROMEES

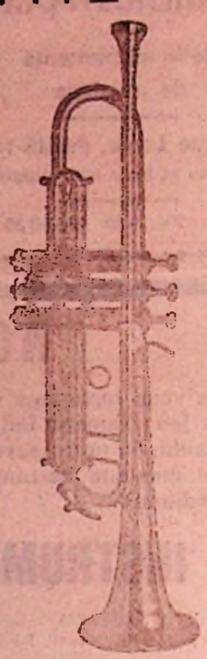
Table listing saxophones and clarinets: SAXO SOPRANO, si b (1355), SAXO ALTO, mi b (1450), SAXO TENOR, si b (1750), SAXO BARYTON, mi b (3100), CLARINETTE, si b, super ébène (695), GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins (730).

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



SUD-EST

UNION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE-SAVOIE

Assemblée générale du dimanche 24 octobre 1976, Thonon - Château de Sonnaz, 15 h.

Il revient à M. Charles Passaquin, président de la Fédération des Chablais, d'accueillir les délégués administratifs et techniques des trois fédérations, convoqués à cet effet.

M. Coudurier, président en exercice, assure le bon déroulement des débats. La séance était honorée de la présence de M. Adam, président fédéral accompagné de MM. Buisson (administratif) et Nicque (technique), tous deux également du Sud-Est.

Le procès-verbal de l'assemblée précédente qui se tint à Bonneville le 26 octobre 1975, lu comme d'habitude par le secrétaire général, est adopté.

Au sujet du vote, dont il en était fait mention, lequel prévoyait la présence au conseil d'administration Sud-Est, des trois présidents de nos fédérations - 70 sociétés - M. Coudurier confirme que lors de la réunion du conseil d'administration Sud-Est où il en fut question, il se trouva amené à le retirer devant la position lyonnaise, faisant état de son côté du nombre des sociétés adhérentes: 100.

M. Adam intervient pour dire qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce que les présidents des 3 fédérations, sans encombre, assistent à ces réunions.

L'ordre du jour se poursuit par la présentation de la situation financière, laquelle fait apparaître aux Chèques Postaux la somme de 646,40 F disponible.

La secrétaire générale est soumise au renouvellement statutaire pour ce poste. Il y est une fois encore reconduit pour la période 77, 78, 79.

A ce sujet, M. Delzant remarque, c'est son cas, qu'arrivé à un certain âge, il faut savoir se retirer. Il l'aurait fait certainement cette fois, si une note sentimentale n'était intervenue. En effet, l'Union Départementale, l'an prochain, presque à pareille date, fêtera son 20ème anniversaire et il y est attaché depuis son origine. Mais, précisément, ces 3 dernières années seront bien les siennes.

Concernant la demande habituelle de subvention présentée au Conseil général, pour 1977, M. Coudurier, sur les démarches effectuées, espère bien que son chiffre atteindra 50.000 F, subvention basée essentiellement sur l'éducation musicale. Cette augmentation substantielle doit être justifiée dans le cadre de cette éducation, dans son enseignement. Les petites sociétés jusqu'encl qui sont dévalorisées par rapport aux plus importantes, lesquelles possèdent des moyens financiers leur permettant de posséder des instructeurs aux différentes disciplines.

Pour l'U.D. de Savoie, M. Adam précise que la répartition de la subvention est basée, non sur le nombre d'élèves, mais uniquement sur chaque cours préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur et sur l'activité de chaque société.

Mme Blacha présente alors le rapport financier et le rapport moral, impressionnants par la précision dans les détails. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité avec félicitations. Mme Blacha a ensuite remercié M. Georges Dessert tout au long de l'année dans le travail de l'UD de la Drôme, et le président Garnier fait connaître que M. Dessert a accepté de conserver la charge de la trésorerie et lui adresse ses amicaux et reconnaissants remerciements.

Après avoir remercié chaleureusement tous les membres du Comité de la Fédération du Sud-Est d'avoir eu l'amitié d'assister à ce congrès, le président Garnier fait un exposé sur le prochain stage musical départemental de Vesc, qui se déroulera du 1er au 14 août 1977. Ayant énoncé le programme du stage, et invité les sociétés de la Drôme à envoyer à ce stage des musiciens ayant de solides connaissances musicales, il a remercié M. le conseiller général Brunet, sans qui ce stage serait impossible.

M. Maurice Adam, président fédéral après avoir excusé M. Gabriel Rolando, président honoraire, félicite le président Garnier, tous les membres du conseil d'administration et du comité technique de la Drôme pour leur activité. Il fait un large tour d'horizon sur la vie de la Fédération et souligne que le nombre plus important de sociétés adhèrent à l'œuvre du gros orchestre CMF, que et souscrit à l'assurance CMF. Après avoir rappelé aux responsables de sociétés quelques renseignements concernant les demandes de décorations, le président félicite vivement tous les organisateurs du stage de Vesc et souhaite que l'an prochain un nombre plus important de stagiaires de la Drôme participent à ce stage. Ce stage sera à nouveau organisé par l'UD de la Drôme avec la participation technique de la Fédération.

M. Marius Buttard, directeur technique fédéral, a donné à plusieurs reprises des explications sur les travaux de la commission technique, et fait connaître que les réunions étaient ouvertes à tous.

M. Alain Brunet, délégué départemental de l'ADDIM a pris ensuite la parole: « Il faut une collaboration dans la musique », a-t-il souligné, et il a invité les représentants ou professeurs des sociétés à se rendre auprès des moniteurs de l'ADDIM et à participer à d'autres stages permettant ainsi de voir d'autres formes musicales.

Après un débat très animé concernant les projets exposés, les examens fédéraux, les écoles de musique, les subventions aux sociétés, l'assemblée a procédé au renouvellement du tiers sortant du comité directeur. En signe de remerciements et de reconnaissance pour le travail accompli par tous les membres du comité, les sortants ont été réélus pour une nouvelle période de trois ans.

Le bureau du comité directeur se trouve ainsi composé: président: M. Marcel-Pierre Garnier; vice-présidents: MM. René Henjon, Albert Besset; secrétaire générale: Mme Jacqueline Blacha; trésorier général: M. Georges Dessert; membres actifs: Mlle Claire MM. Gordot, Grappin, Mettillat, Bernollet, Pollet, Tubaud, Deroux, Baudouin, Delporte, Fontaine, Ribes, Dumoulin.

Le comité directeur sera la charge de désigner les membres du comité technique pour le prochain congrès, notamment dans l'organisation des examens, la constitution des jurys, la cor-

rection des épreuves et toutes les questions musicales intéressant nos sociétés.

A l'issue du congrès, M. le sénateur Maurice Pic, maire de Montélimar, recevait les dirigeants des sociétés musicales dans la très belle salle de conseil à l'Hôtel de Ville. Et au cours d'un magnifique discours sur les origines de la musique jusqu'à nos jours, il fit l'éloge des sociétés musicales populaires et de tous ceux qui se dévouent à cette cause. Le président Garnier a remercié M. Pic, président et tous ses collègues du Conseil général, notamment M. André Brunet, pour l'aide efficace qu'il nous accorde et qui permet à notre UD de remplir toutes ses obligations.

Le président Adam devait clore cette série d'allocutions en adressant ses remerciements au sénateur Pic, au maire adjoint M. Nicolas ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal de Montélimar pour l'accueil très sympathique à l'occasion de l'assemblée générale de l'UD de la Drôme et en félicitant la jeune Bette-Fanfare de Montélimar pour sa brillante prestation.

Après avoir rappelé que la culture musicale est indispensable à l'homme dans une civilisation beaucoup trop technique, le président Adam termine: « La Fédération Musicale du Sud-Est mettra tout en œuvre avec votre collaboration, pour que se développent ces sociétés musicales si indispensables à la vie de nos villes et villages. Malgré toutes nos difficultés, nos sociétés subsisteront grâce à la foi de tous les musiciens et de tous les éducateurs, grâce à l'amitié qui nous unit pour la défense d'un art qui élève les esprits, les cœur et sème entre les hommes des idées de concorde et de fraternité ».

ALBERTVILLE

Agrément officiel pour l'Ecole municipale de musique

Comme l'avait annoncé M. Richiero, adjoint au maire, plus spécialement chargé des questions culturelles, lors de la distribution des prix de l'Ecole Municipale, le secrétariat d'Etat à la Culture vient d'octroyer à cette école le titre « d'école agréée du premier degré ». Cet événement a fait l'objet d'une convention entre l'Etat et notre municipalité unanime (délibération du conseil, le 4 juin dernier).

Il est précisé que ce classement n'apporte, dans un premier temps, aucun aide financière de l'Etat. C'est ce pendant une étape vers le deuxième degré, lequel doit permettre d'obtenir une participation du secrétariat d'Etat à la Culture. De ce fait, l'école sera soumise au contrôle pédagogique du directeur du Conservatoire National de Région de Grenoble ou de l'Ecole Nationale de Musique la plus proche (vraisemblablement Chambéry). Elle devra sélectionner au moins deux disciplines musicales, dont le chant choral qui est obligatoire.

Si nous écrivons à nos lecteurs les détails d'organisation intérieure que comporte la convention, nous n'oparguerons pas nos félicitations à M. Cosari qui, bien entendu, sera le premier à bénéficier de cet agrément. Cela ne peut être que très agréable, puisqu'il concerne plusieurs années d'un enseignement de la musique n'a été fait, celle à lui, des pas de géant en notre ville: une dizaine d'excellents professeurs, trois cent cinquante élèves l'attestent, ainsi que la qualité des résultats

obtenus qui nous promettent, pour l'avenir, des amateurs passionnés et, qui suit ? de prestigieux virtuoses.

C'est aussi, pour la ville à laquelle il nous fait rendre hommage, la preuve que ses réels sacrifices n'ont pas été inutiles.

On nous permettra de souligner maintenant (car nous sommes insatiables !) la formation d'un modeste orchestre de chambre émané de notre petit conservatoire albertvillois. Bien que cela s'avère difficile, ce sera le vrai moyen de satisfaire nos mélomanes, dont beaucoup espèrent des contacts plus constants avec la musique classique.

Maie soyons patients, puisque dès pour Albertville l'heure musicale, officiellement du moins, vient de sonner. Bon vent à l'école agréée !

SEVERUS

SUD-OUEST

Réunion du conseil d'administration de l'Union des Sociétés musicales des Landes

C'est à Tartas, sous la présidence de M. Ciran, vice-président fédéral, et en présence de M. Francis Lorbria, délégué départemental à la musique, que s'est tenue cette réunion.

La discussion qui incontestablement domina l'ensemble des débats fut l'organisation des examens fédéraux 1977, longue discussion qui permit aux membres du conseil d'administration de donner leur point de vue particulier sur divers problèmes pédagogiques et leurs conséquences sur la progression de la musique dans le cadre de nos écoles de musique.

Successivement, MM. Dabrin, Pons, Donnadieu, Morgant, Clavorie, Paleix, Perrussol apportèrent leurs critiques, mais aussi leurs suggestions, tant sur les épreuves d'examen que sur les mé-

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel. 08.24.87



Catalogue sur demande

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becspour instruments
de musique56, rue Lepic, PARIS-18^e

Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

thodes d'enseignement aux enfants. M. Dabrin suggère de donner à chaque chef de musique un lexique de musique manuscrite permettant à l'enfant de se familiariser avec cette forme de lecture ; il fut également objecté que beaucoup d'écoles de musique ne font pas chanter les enfants, que la plupart d'entre elles n'ont pas de piano, instrument nécessaire pour la formation musicale de l'enfant.

Après ces échanges de vues fructueux, M. Despujols, président de l'U.S.M.L., donna la parole à M. Ciran, lequel rassura les chefs de musique, en donnant schématiquement la nouvelle structuration de la C.M.F., les personnalités actuellement responsables étant très près de tous les problèmes et susceptibles de nous donner tous les apaisements aux inquiétudes qui se sont manifestées au cours de ce long débat.

La question de « guide-chant » fut évoquée ; M. Ciran rassura les chefs de musique. En effet, ces instruments nécessaires à la bonne marche des cours de solfège sont en cours de fabrication ; dès que ceux-ci parviendront à la Fédération, ils seront adressés à tous

ceux qui n'ont pas encore été livrés à ce jour.

Sur la demande du président de l'U.S.M.L. et du conseil d'administration, M. Donnadieu est définitivement nommé président de la commission des examens. Ce dernier remercia les membres de la commission pour cette marque de confiance, souhaitant une collaboration étroite avec tous les responsables des examens, à seule fin que tout soit mis en œuvre pour leurs succès futurs.

Le président de l'U.S.M.L. lance un vibrant appel en faveur du journal « Les Landes Musicales », organe de presse nécessaire pour mieux souder nos liens d'amitié, d'une part, et donner à l'expansion musicale plus de vigueur, cette nécessité se faisant de plus en plus sentir au moment où l'ADAM LANDES fait un gros effort de propagande et d'organisation, dans le cadre de l'expansion musicale en particulier, dans nos établissements scolaires des ter et 2ème degrés.

M. Larriba prend la parole, trace une longue fresque sur les développements présents et futurs de la musique. Nos

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

Landes, dit-il, doivent être le champ d'expérience qui servira de prototype pour l'expansion de la musique en général ; c'est pourquoi il voit dans le journal un élément nécessaire, sinon indispensable, à la consolidation de l'action que nous voulons mener et, dans l'avenir, deviendra l'organe officiel de l'action musicale dans ce département. Une proposition dans ce sens sera faite à la très prochaine réunion de l'ADAM-LANDES. Dans l'optique de cette discus-

sion, nous apprenons avec plaisir que M. Ciran a été élu président de la commission de presse au sein de la C.M.F. ; sa présence dans cet organisme nous sera précieuse pour l'avenir.

Le président de l'U.S.M.L. rappelle qu'à l'issue d'une réunion de l'ADAM-LANDES, il s'était engagé à inviter toutes les formations musicales du département à grouper en leur sein des ensembles musicaux, quatuors, quintettes ou septuors, et faire que ces ensembles aillent dans les écoles primaires donner des auditions, en vue de mieux faire comprendre aux enfants ce qu'est la musique dans son application, et sensibiliser ceux-ci sur ce qui peuvent traverser musicalement ces divers instruments, et susciter chez eux le goût et la pratique d'un instrument.

Dax a déjà commencé avec un quintette de cuivres ; cet exemple devant en susciter de nombreux autres, c'est du moins le vœu qui a été formulé.

À l'issue de cette discussion, M. Merlant, chef de musique de Biscarrosse, a manifesté le désir d'organiser un festival en juin 1977 à Biscarrosse ; cette éventualité a été admise avec enthousiasme.

Le président de l'U.S.M.L. évoque la suggestion qu'il fit il y a quelques mois à l'ADAM-LANDES, à savoir l'organisation d'une grande manifestation musicale ou seraient conviés harmonies et chorales des Landes, sous la direction d'un grand chef, soit un requiem, soit une œuvre s'adaptant à nos structures musicales ; cette réalisation peut mener à l'étude.

Cette proposition semble avoir été retenue ; certes, elle demande un gros effort d'organisation, de travail, mais elle permettra de redonner à nos musiciens populaires la place qu'ils méritent, en les hissant au niveau des meilleures formations. Cette proposition est revenue et sera étudiée en accord avec l'ADAM-LANDES.

Par la suite, la question des subventions et l'aide à nos formations musicales sont brièvement discutées. M. Ciran nous dit combien il est complexe et difficile de faire admettre à des gens peu informés des choses de la musique, et pourquoi de nos revendications ; cependant, le Conseil Régional a fait un effort, mesuré d'ailleurs, mais qui permettra d'aider les sociétés pour leur équipement instrumental. Le même effort est demandé par l'U.S.M.L. auprès du Conseil Régional ; à cet effet, une demande a été adressée au président de cette assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Ciran leva cette séance qui a pu élaborer pour l'avenir les plans de travail et des actions qui seront réalisables à toutes nos formations musicales.

Réunion du 19 septembre 1976 de l'Union des batteries et batteries-fanfars de la Fédération

Étaient présents : MM. Champ, Marbouty, Templier, Luczak, Elle, André Lafort-Trilles et Loubal. MM. Ciran et Piquet étaient excusés.

Sociétés présentes : Amicale Lignée d'Aiguillon, La Bassenaïse, La Batterie-Fanfara « Grand Mémo », Amicale Tournaise, La Cauderanaise, En Avant Grolandais, L'Espérance de Lalande-de-Pomeroï, Le Reveil Lugonais, La Renaissance d'Espit, La Batterie-Fanfara de Saint-Loubès.

Le président souhaita la bienvenue parmi nous à cette dernière, nouvelle adhérente de l'Union. Les imprimés pour les examens individuels 1977 et le concours fédéral 1977 (morceaux imposés) ont été remis lors du festival de Cadillac, les sociétés qui n'auraient pas ces imprimés sont priées de les demander au président de l'Union qui les détient.

Le morceau imposé à chaque société pour le concours fédéral 1977 sera commandé à M. Marbouty, trésorier de l'Union.

Les Cadets Tonnois ne pouvant organiser le Congrès de l'Union, prévu le 17 janvier 1977 à Tonnelins, les sociétés intéressées sont priées d'adresser leurs candidatures le plus tôt possible au secrétaire M. Templier.

Le concours fédéral 1977 aura lieu à Cradignan, le 19 juin 1977 (sous réserves de la date). Certaines dates sont retenues pour les festivals : 12 juin, Lugon et Lalande-de-Pomeroï ; 26 juin, Le Tourne ; 10 juillet, Aiguillon (sous réserves) ; 1er mai, un festival de majorités aura lieu à Aiguillon.

Le président remercie Mme Loubal et le jury de majorités (Mmes Loubal, Fontode, Ducou, Faure) qui, pour leur première année, n'ont pas failli à leur tâche.

Le morceau d'ensemble pour l'année 1977 a été choisi, ce sera « Cherbourg ». Les questions diverses qui ont été évoquées seront reprises lors de la prochaine réunion qui aura lieu courant octobre.

ASSUREZ**LES MEMBRES****DE VOS SOCIÉTÉS
A LA C.M.F.**

Le gérant : A. AMELLER
Imprim. « La Vieille de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé - 84.55.40

NOTRE SERVICE DE COMMISSION

Nous vous rappelons une fois de plus que nous fournissons tous les morceaux de musique instrumentale imposés dans les examens fédéraux.

Par ailleurs, notre service de commission est à votre disposition pour la fourniture de toute musique (enseignement, musique instrumentale, harmonie ou fanfare, etc...) de n'importe quelle édition française au même prix que les éditeurs.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE GRANDES MARQUES

Nous vous indiquons ci-dessous les prix actuels de quelques instruments figurant à notre catalogue. (Nos prix s'entendent T.V.A. comprise).

TROMPETTES D'HARMONIE ET TROMBONES A COULISSE ARGENTES

Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 114 M)	1.400,00 F	Trombone à coulisse COURTOIS, 1/2 perce (réf. 131 M)	1.405,00 F
Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 215 D) grosse perce	1.920,00 F	Trombone à coulisse COURTOIS, modèle américain, grosse perce (réf. 135 G)	1.545,00 F
Trompette d'harmonie ut et sib SELMER (réf. 357 C)	2.150,00	Trombone à coulisse COUESNON, grosse perce (réf. 308)	1.480,00
Trompette d'harmonie ut et sib COUESNON (réf. 101 S.)	1.720,00	Trombone à coulisse SELMER, grosse perce, modèle Boléro (réf. 363)	1.850,00

Disponibles également ces instruments vernis dorés

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano sib DOLNET Artist	2.735,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au sib ..	5.020,00
Saxophone soprano sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 724)	3.090,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au la ..	5.680,00
Saxophone soprano sib SELMER (réf. 87 B)	3.230,00	Saxophone baryton mib COUESNON Monopole Conservatoire descendant au la (réf. 757)	5.620,00
Saxophone alto mib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 734)	2.820,00	Saxophone baryton mib SELMER descendant au sib (réf. 96)	5.900,00
Saxophone alto mib SELMER Mark VII (réf. 90)	3.280,00	Saxophone baryton mib SELMER descendant au la (réf. 96 A)	6.460,00
Saxophone ténor sib SELMER Mark VII (réf. 93)	3.610,00		
Saxophone ténor sib COUESNON, Monopole Conservatoire avec fa dièse aigu (réf. 745)	3.150,00		

Disponibles également ces saxophones vernis dorés

Il nous reste encore quelques saxophones ténors SELMER Mark VI (référence 93) argentés avec fa dièse aigu au prix de : 3.030,00 F.

CLARINETTES (modèle Boehm 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette sib NOBLET Série M	880,00	Clarinette sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 1150)	1.760,00
Clarinette sib NOBLET Artiste	950,00	Clarinette sib SELMER (réf. 1, Série 9)	1.820,00
Clarinette sib LEBLANC, clés argentées (réf. 176)	1.680,00	Clarinette sib BUFFET-CRAMPON (réf. 1132), en étui ..	1.845,00

Certaines de ces clarinettes sont également disponibles avec mécanisme argenté.

GRANDES FLUTES (modèle Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte NOBLET (réf. 70)	1.080,00	Grande flûte SELMER (réf. 63 B)	3.400,00
Grande flûte COUESNON «Imperator GRASSI» (réf. 1320)	1.190,00	Grande flûte YAMAHA, fournie avec étui (réf. YFL 22 S)	1.330,00

Certaines de ces flûtes peuvent être également fournies à plateaux creux.

**CHOIX COMPLET DE TOUS LES GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE OU FANFARE
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE****INSTRUMENTS DE BATTERIE-FANFARE CUIVRE**

Clairon d'infanterie réglementaire, depuis	238,00	Tambour modèle Armée 4/4, depuis	532,00
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	304,00	Caisse claire 4/4, 8 tringles, depuis	760,00
Trompe de chasse, depuis	551,00	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre à tringles, depuis ..	1.045,00

Disponibles également ces instruments nickelés

Et n'oubliez pas que**DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE**

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES